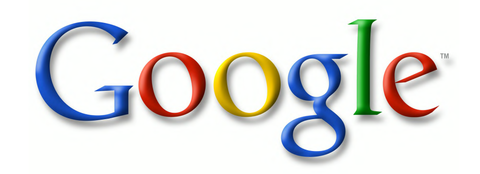
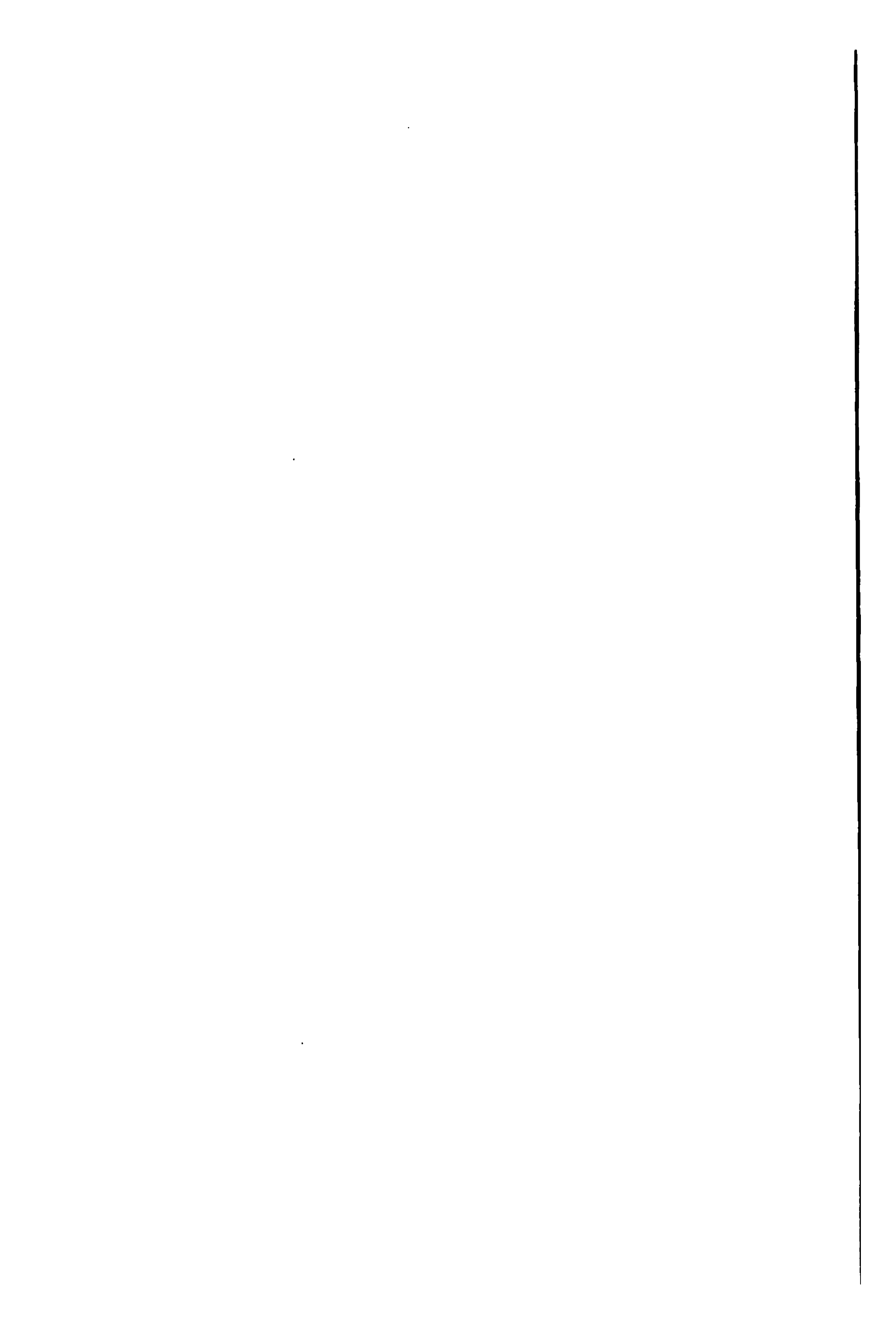










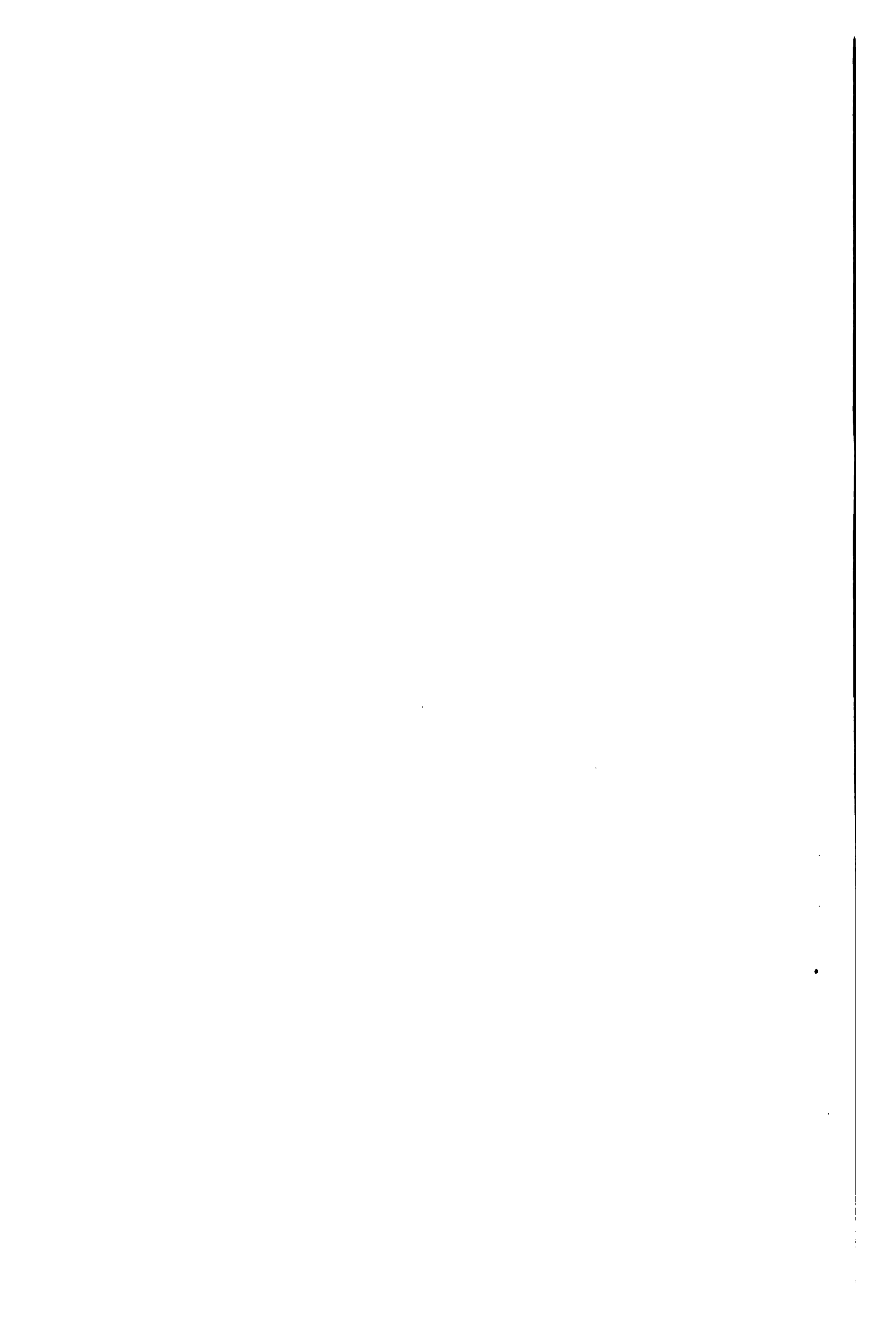
IL A ÉTÉ TIRÉ DU PRÉSENT OUVRAGE :
15 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN DEUX ENCRES SUR VÉLIN D'ARCHES A LA FORME, RENFERMANT UNE DOUBLE SUITE EN NOIR ET EN BISTRE DES PLANCHES HORS TEXTE SUR PAPIER DE SOIE JAPON TYCOON, NUMÉROTÉS DE 1 A 15;

140 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN DEUX ENCRES SUR VÉLIN D'ARCHES A LA FORME, NUMÉROTÉS DE 16 A 155;

1.500 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN BOUFFANT DES PAPETERIES DE PAPAULT, NUMÉROTÉS DE 156 A 1655.







Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi (*1788, p. 156 et suiv.*). *Le texte arabe en fut publié en 1811, par Langlès, et Reinaud en donna une traduction nouvelle intitulée:* Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le IXe siècle de l'ère chrétienne, texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié avec des corrections et additions et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements (*Paris, 1845, in-12; t. I, pp.* CLXXX + *154; t. II, pp. 105 + 202 de texte arabe*).

*Reinaud a été l'un des plus grands orientalistes du* XIXe *siècle. La plupart de ses travaux sont extrêmement remarquables; on les apprécie mieux encore si on se rappelle qu'à l'époque où il écrivait, les éditions de texte étaient rares: on travaillait sur manuscrit. Le premier volume de sa* Géographie d'Aboulféda: Introduction générale à la géographie des Orientaux (*Paris, 1848, in-4°, pp.* VIII + *464*), *par exemple, reste toujours l'ouvrage fondamental pour l'histoire ancienne de la géographie, telle que la concevaient les auteurs musulmans. Rien de pareil n'a été écrit depuis quatre-vingts ans, sans doute parce qu'on ne pouvait mieux faire. Le jour où une nouvelle édition en sera publiée, on trouvera à y ajouter, mais sauf de légères corrections, cette magistrale étude pourra être réimprimée, tant le fond en est solide et sûr.*

*On ne peut en dire autant de la* Relation des voyages, *et c'est ce qui justifie la présente traduction. Dans sa traduction et ses commentaires, Reinaud a commis quelques erreurs géographiques graves et n'a pas su restituer la vraie leçon de plusieurs toponymes que le copiste a inexactement transcrits.*

*Ainsi, Kalab ou Kalâh-bâr de la péninsule malaise est identifié à la pointe de Galle de Ceylan et au Coroman-*

*nouvelles des gens de mer. Sîrâf, l'ancien grand port d'armement de la côte orientale du golfe Persique, représenté aujourd'hui par le bourg de Ṭâhireh qui est par 27°38′ de latitude Nord; Sîrâf est tout à fait indiqué pour une enquête de ce genre : les marins et commerçants de l'Océan Indien tout entier y fréquentent; Chinois, Javanais, Malais, Indiens, Arabes d'Arabie, de Mésopotamie, de Socotora et de la côte orientale d'Afrique; Persans, Syriens et Byzantins viennent y échanger leurs produits et articles de commerce. Les marchands notables de Sîrâf, qui reçoivent ces étrangers, n'ignorent pas leurs mœurs et coutumes, auxquels ils se conforment scrupuleusement. Dans le dernier chapitre du livre II, Abû Zayd rapporte que, lorsque ces marchands invitent certains Indiens à un repas, l'amphytrion prend grand soin de ne pas enfreindre les tabous alimentaires de ses invités. Aux* IX^e^ *et* X^e^ *siècles, Sîrâf est ainsi le grand emporium maritime des mers du Sud où tous les peuples de la mer se rendent, de Sofâla de l'Afrique sud-orientale, de Djedda de la mer Rouge, de la Chine méridionale et de la lointaine Java. Dans cette mêlée des peuples les plus divers, par la race, la religion et la langue, un érudit en quête de nouvelles, trouvera tous les éléments désirables pour se documenter à souhait. Abû Zayd n'a pas manqué d'utiliser ces informateurs bénévoles et il complète heureusement la relation de voyage de Sulaymân. Vers ce* IX^e^ *siècle de notre ère, l'Asie méridionale et l'Afrique orientale ont connu une activité maritime et commerciale et une prospérité sans égale dans l'histoire. C'est que règne alors en Chine, la glorieuse dynastie des T'ang (618-906); dans le sud de Sumatra, la grande dynastie des Çailendra de Çrîvijaya (le* Che-li-fo-che *des Chinois, le* Sribuza *des Arabes), inconnue hier encore et dont j'espère écrire*

mater *indienne par une* Prière sur l'Acropole, *devant la chaussée des Géants d'Angkor ou les terrasses du Boro-Budur; sans doute n'est-il pas encore né de Renan en Indochine ou en Indonésie. L'Inde a même perdu jusqu'au souvenir de son antique mission civilisatrice. Dans son magistral mémoire :* Pour l'histoire du Râmâyaṇa (*Paris, 1918, p. 153*), *Sylvain Lévi le remarque discrètement : « Nous avons lu dans notre itinéraire le nom de Java; on peut lire toute la suite de la littérature sanskrite sans soupçonner, fût-ce même par une simple allusion, l'existence des grands royaumes indochinois, Cambodge et Čampa, où l'Inde avait apporté ses dieux, ses arts, sa langue littéraire, enfin l'appareil complet de sa civilisation. » Mais il semble bien que les temps sont changés : les jeunes générations indiennes élevées à l'école occidentale ont maintenant conscience du grand passé de leur pays; les leçons des maîtres européens ont porté leur fruit. La jeune Inde, qui a pris pour devise :* Swarajya is my birthright, *a le devoir de justifier ses aspirations dans tous les domaines.*

*Je publierai prochainement dans le t. III de mes* Relations de Voyages, *une carte arabe du* XIIe *siècle représentant l'Océan Indien, la mer de Chine et les mers du grand archipel d'Asie, tels qu'on les concevait à cette époque. Elle a été établie d'après les cartes originales du manuscrit 2222 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale et d'un manuscrit identique d'Oxford, contenant la géographie du monde connu à cette époque et dressée en 1154 par le géographe arabe Abû 'Abdallah aš-Šerîf al-Idrîsî, plus connu sous le nom de Edrîsî — il était né à Ceuta en 1099 et mourut vers 1154. — Ptolémée fait des mers précédentes une unique mer intérieure entourée de terres de tous côtés. A cet effet, la côte orientale d'Afrique, à partir*

*L'itinéraire suivi par le marchand Sulaymân pour se rendre du golfe Persique en Chine, est assez nettement indiqué pour pouvoir être suivi sur les cartes modernes. De Sîrâf, le voyageur se rend à Mascate; de Mascate à Kûlam du Malabar (l'actuel Quilon); de Kûlam, dans le golfe du Bengale en passant par le détroit de Palk, au nord de Ceylan, et on fait escale à l'île Langabâlûs (l'une des Nicobar); de Langabâlûs à Kalah ou Kalâh-bâr (le port de Kra ou Krah de la côte occidentale de l'isthme de ce nom, un peu au-dessus du 10° degré Nord, sur la péninsule malaise); de Kalah à l'île de Tiyûma (l'île de Tioman actuelle, dans le Sud-Est de la péninsule malaise); de Tiyûma à Kundrang (vraisemblablement à l'embouchure de la rivière de Saïgon, au cap Saint-Jacques); de Kundrang au Čampa, c'est-à-dire à la capitale du Čampa à cette époque; de Čampa à Čundur-fûlât ou îles de Čundur qui ne peut guère se situer qu'à l'île de Hainan; et de Čundur-fûlât, par le détroit appelé* Portes de la Chine, *à Ḫânfû ou Canton. La dernière partie de l'itinéraire prête à discussion, mais on ne saurait l'entreprendre ici; cette question sera traitée dans une autre publication avec le témoignage des textes orientaux nécessaires. Des indications concordantes sont fournies par Ibn Ḫordâdẕbeh (844-848), Ibn al-Faḳîh (902), Ibn Rosteh (vers 903), Mas'ûdî* (Les Prairies d'or, *943;* Le livre de l'avertissement, *955) et d'autres encore. Je renvoie pour tous ces textes à mes* Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'Extrême-Orient, *où ils ont été réunis et commentés.*

*Sulaymân n'indique pas la durée du voyage pour la traversée du golfe Persique, mais de Mascate en Chine seulement. Au total, à partir de Mascate, il fallait compter plus de 4 mois, ainsi répartis :*

*des auteurs contemporains : Ibn Wâdhih qui dicitur Al-Ja'qûbî,* Historiae *(éd. M. Th. Houtsma, t. I, Leyde, 1883, in-8°, p. 207) et Mas'ûdî* (Les Prairies d'or). *Ces additions qui complètent le texte de Sulaymân, ont été placées entre parenthèses carrées* []. *On trouvera au glossaire les renseignements nécessaires pour l'explication des termes techniques et la situation des toponymes peu connus. Enfin, un index analytique facilitera les recherches.*

*Les renseignements que fournissent les deux livres sur l'Inde et la Chine sont, en certains cas, manifestement inexacts, notamment en ce qui concerne l'anthropophagie des Chinois. C'est une vue de ces deux pays par un oriental de race, langue et religion différentes. J'ai l'intime conviction que ni Sulaymân, ni les informateurs de Abû Zayd n'ont sciemment altéré la vérité. Tous ceux qui ont vécu en Orient et en Extrême-Orient ont entendu conter des histoires non moins merveilleuses que celles qui sont relatées dans le manuscrit 2281, le* Livre des Merveilles de l'Inde *(texte arabe par van der Lith, trad. franç. de M. Devic, Leyde, 1883-86, in-4°) et dans tant d'autres ouvrages arabes du même genre (cf., par exemple, celle que j'ai rapportée dans la préface de mes* Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks, *t. I, p.* II). *On en conclut que l'oriental a une tendance particulière à transporter les faits les plus simples sur le plan du merveilleux; que le marin et le voyageur orientaux sont plus imaginatifs encore que leurs compatriotes sédentaires. Mais il faut se rappeler aussi que Sulaymân et Abû Zayd vivaient aux* IXe *et* Xe *siècles de notre ère et que notre moyen âge a connu de semblables déformations de la réalité. Ces croyances n'ont, du reste, pas disparu : elles vivent encore dans le folk-lore des campagnes de l'Europe occidentale et on peut recueillir tous*

*Les lettres orientales qui n'ont pas d'équivalent en français ont été transcrites :*

*Le* t *à trois points, par* th *anglais, comme dans* think;

*Le* djîm, *par* j *anglais* = dj;

*La spirante sourde, par* ḥ;

*La spirante vélaire sourde qui se prononce comme le* ch *de l'allemand* acht, *par* ḫ;

*Le* dzâl, *par* dz;

*La sifflante palatale par* š;

*Les quatre emphatiques suivantes par* ṣ, ḍ, ṭ, ẓ;

*La spirante sonore* 'ayn, *par l'esprit rude* ' ;

*La spirante vélaire sonore* ghayn, *par* gh;

*L'occlusive arrière-vélaire sourde, par* ḳ;

*Le son français* tch, *par* č.

*Les voyelles longues arabes sont indiquées par l'accent circonflexe.*

*La pagination entre parenthèse renvoie au texte arabe édité par Langlès.*

*J'adresse, enfin, de cordiaux remerciements à mes confrères et amis, M. Gaudefroy-Demombynes pour ses précieux conseils dans la traduction de ce texte, et Paul Pelliot, auquel je dois d'utiles indications pour tout ce qui a trait à la Chine.*

*On admirera, j'en suis certain, les illustrations de ce livre où Mlle Andrée Karpelès s'est montrée, une fois de plus, interprète parfaite de l'Orient.*



*son* [*sur le dos duquel s'élevait quelque chose*] *ressemblant à une voile de navire. Parfois, la tête du poisson émergeait* et on voyait alors quelque chose d'énorme. Parfois, il rejetait de l'eau par ses évents, et [on apercevait une colonne d'eau] aussi haute qu'un immense minaret [de mosquée]. Lorsque la mer était calme et que les poissons se rassemblaient de toutes parts, il les rassemblait avec sa queue; puis, il ouvrait la bouche, et on voyait alors les poissons [se précipiter] dans son ventre et disparaître comme dans un puits. Les navires qui naviguent dans cette mer craignent ce poisson; aussi, pendant la nuit, font-ils du bruit avec des crécelles, comme celles dont se servent les chrétiens [pour appeler à la prière], pour tâcher d'empêcher que le poisson ne s'appuie sur le navire et ne le fasse couler.

Il y a dans cette mer, un poisson que nous pêchâmes et dont la longueur (p. 4) est de 20 coudées. Nous lui ouvrîmes le ventre et nous en fîmes sortir un autre poisson de la même espèce. Nous ouvrîmes ensuite le ventre du second poisson et il s'y trouvait encore un troisième poisson de la même espèce. Tous ces poissons étaient vivants et frétillaient; ils ressemblaient l'un à l'autre, ayant la même forme.

Le grand poisson dont il vient d'être question et qui s'appelle *wâl*, a, malgré son énorme taille, pour parasite un poisson appelé *lašk* qui n'a qu'une coudée de long. Tandis que le *wâl* fait le maître, sévit sur la mer et détruit les poissons, il est dominé par ce petit poisson [qui se fixe] à la naissance de l'oreille du *wâl* et y reste attaché jusqu'à ce que celui-ci en meure. Le *lašk* s'attache également aux navires et le gros poisson n'ose plus en approcher, tant il a peur du petit poisson.

On trouve également dans cette mer un poisson dont

toire de Baṣra. Ce golfe a 1.400 milles de long et 500 milles de large là où il prend naissance; parfois, sa largeur entre les deux côtes est de 150 milles [seulement]. Ce golfe a la forme d'un triangle dont le sommet est à Obolla. Le côté oriental du triangle est constitué par la côte persane [où sont situés successivement] le pays de Dawraḳ al-Furs (« le vase à goulot des Persans »), la ville de Mahrubân, Sînîz où se fabriquent les tissus brochés et autres étoffes appelés *sînîzî* (provenant de Sînîz); la ville de Jannâbâ qui donne son nom aux étoffes dites *jannâbî* (provenant de Jannâbâ); la ville de Najîram qui est sur le territoire de Sîrâf, et le pays des Banû' 'Amâra. Vient ensuite la côte du Kirmân ou pays de Hormûz — Hormûz est située en face de la ville de Sinjâr, dans l''Omân. — Dans le prolongement de la côte du Kirmân et immédiatement après, suit la côte du pays du Makrân, habité par les hérétiques nommés Šurâ; ce pays abonde en palmiers. Puis, c'est Tîz [la capitale] du Makrân; puis, la côte du Sind où sont les bouches du Mihrân (l'Indus), principal fleuve de cette contrée, dont nous avons fait mention précédemment. Dans ces parages, s'élève la ville de Daybul; c'est là que la côte de l'Inde occidentale se joint au territoire de Barûč (l'ancienne *Bharukačča*, la Βαρύγαζα de Ptolémée, le Broach des cartes modernes) où l'on fabrique des lances dites *barûčî* (provenant de Barûč); enfin, la côte se prolonge sans interruption, tantôt cultivée, tantôt en friche, jusqu'en Chine. Sur la rive opposée aux côtes du Fârs (la Perse), du Makrân et du Sind, se trouvent le pays de Baḥrayn, les îles de Ḳaṭr, le littoral des Banû Judzayma, le pays de 'Omân, le territoire des Mahara [qui se prolonge] jusqu'au territoire de Râs al-jumjuma (ou Râs al-ḥadd), qui fait partie du territoire de Šiḥr et

Persique, baigne, ainsi qu'on vient de le voir, le Baḥrayn, la Perse, Baṣra, l''Omân et le Kirmân [et se prolonge] jusqu'à Râs al-jumjuma (ou Râs al-ḥadd)... ([1])]

[La seconde mer, dit Ya'ḳûbî, qui commence à Râs al-jumjuma, est appelée mer Lârwî (ou mer du pays de Lâr, c'est-à-dire du Guzerate); c'est une grande mer; elle contient les îles du Waḳwâḳ et d'autres peuples du Zang. Dans ces îles, il y a des rois. On ne peut naviguer dans cette mer qu'en se guidant sur les étoiles. Elle contient de grands poissons, de nombreuses merveilles et des choses indescriptibles ([2]).]

[De Râs al-jumjuma (ou Râs al-ḥadd), dit Mas'ûdî, les navires, quittant le golfe Persique, passent dans la seconde mer ou mer Lârwî (mer du Lâr ou Guzerate). On n'en connaît pas la profondeur, et on n'en peut déterminer exactement les limites à cause de l'abondance de ses eaux et de son immensité; bien des marins prétendent qu'il est difficile d'en donner une description géographique, tant est grande la multitude de ses ramifications. Toutefois, les navires la traversent communément en deux ou trois mois, quelquefois même en un mois, lorsque le vent est favorable et l'équipage en bonne santé, bien que ce soit la plus considérable et la plus orageuse de toutes les mers réunies sous le nom collectif de mer d'Abyssinie. Elle comprend dans son immensité la mer du Zang (ou côte orientale d'Afrique), et baigne les côtes de ce pays. L'ambre est rare dans la

---

([1]) T. I, pp. 238-241 ; texte et trad. par Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

([2]) Cf. mes *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks*, t. I, p. 49.

chameaux des Bogas (ou Bejas de la côte occidentale de la mer Rouge) et les dépassent même, d'après l'avis de bien des personnes. Ils se rendent avec eux au rivage de la mer, et aussitôt que le chameau aperçoit l'ambre que les flots ont rejeté, il s'agenouille, ainsi qu'il y est dressé, et le cavalier le ramasse. Le meilleur ambre est celui qui se trouve dans les îles et sur les côtes de la mer du Zang; il est rond, d'un bleu pâle, quelquefois de la grosseur d'un œuf d'autruche ou d'un volume un peu moindre. Il y a des morceaux qui sont avalés par le poisson appelé *awâl*, dont nous avons déjà parlé; lorsque la mer est très agitée, elle vomit de son sein des fragments d'ambre presque aussi gros que des quartiers de roche. Ce poisson les engloutit, en meurt étouffé et surnage ensuite sur les flots. Aussitôt des hommes du Zang ou d'autres pays, qui attendent sur des canots le moment favorable, attirent à eux l'animal avec des harpons et des câbles, lui fendent le ventre et en retirent l'ambre; celui qui était dans les entrailles exhale une odeur nauséabonde, et les parfumeurs de l''Irâḳ et de la Perse le connaissent sous le nom de *nadd;* mais les fragments qui se trouvent près du dos sont d'autant plus purs qu'ils ont séjourné plus longtemps dans l'intérieur du corps (1).]

[Vient ensuite la mer Lârwî, dit encore le même auteur, sur les côtes de laquelle se trouvent les villes de Ṣaymûr, Sûbâra (ancien port de Surparaka, près de Bombay), Tâna (près de Bombay), Sindân, Kanbâya (l'actuelle Cambaye au fond du golfe de ce nom) et d'autres encore, faisant partie de l'Inde occidentale et du Sind (2).]

---

(1) *Livre des prairies d'or*, t. I, pp. 332-335.
(2) *Ibid.*, p. 330.

ces insulaires, au point qu'ils tissent des tuniques d'une seule pièce, avec les deux manches, les deux parements



du collet et l'ouverture de la poitrine. Ils construisent des navires, des maisons et exécutent toutes sortes de travaux avec un art consommé.

breuses, mais immenses, sur lesquelles on n'a pas de précisions. [L'une d'elles est] l'île de Râmnî où règnent plusieurs rois. Son étendue est, dit-on, de 800 ou 900 parasanges [carrées]. On y trouve des mines d'or et [du camphre] appelé [camphre de] Frančûr, qui est le camphre de meilleure qualité.

Ces îles sont suivies d'autres îles, dont l'une est appelée l'île de Nias. On trouve dans ces îles de l'or en quantité. Les habitants se nourrissent de cocos. Ils s'en servent dans la préparation de leurs mets; ils s'enduisent le corps [d'huile de coco].

Lorsque l'un d'eux veut se marier, il ne peut le faire que s'il possède le crâne d'un homme d'entre les ennemis de sa tribu. S'il a tué deux ennemis, il épouse deux [femmes]; s'il a tué cinquante ennemis (p. 9), il épouse cinquante femmes [de sa tribu] pour les cinquante crânes [d'ennemis]. La cause de cette coutume est que les gens de cette île ont un grand nombre d'ennemis; celui, donc, qui est le plus intrépide chasseur de crânes est le plus estimé par ses compatriotes.

Dans cette île, c'est-à-dire dans l'île de Râmnî, on trouve des éléphants en grand nombre, du bois du Brésil et des bambous. Il s'y trouve également une peuplade d'anthropophages. Cette île est baignée par deux mers : la mer de Harkand et la mer de Šalâhiṭ (mer du détroit de Malaka).

Après cette île, gisent des îles appelées Langabâlûs (les îles Nicobar), à population dense. Les hommes et les femmes vont nus, mais celles-ci [recouvrent] la partie du corps comprise entre le nombril et les genoux avec des feuilles d'arbre. Lorsque des navires passent près des côtes de ces îles, les hommes vont à leur rencontre dans des pirogues, petites et grandes, et échangent avec

abondance. Ils emportèrent autant d'argent qu'ils le voulurent, mais dès qu'ils furent revenus à bord [avec cet argent], la mer devint houleuse et ils furent obligés de jeter à l'eau tout ce qu'ils en avaient emporté. Depuis cette expérience, des gens organisèrent une expédition à destination de cette montagne argentifère, mais on ne put pas la retrouver. Ces sortes d'aventures sont fréquentes sur la mer. Elles sont innombrables, les îles interdites que les marins ne retrouvent plus; parmi ces îles, il y en a même où il leur est impossible de se rendre [par suite de l'interdiction magique qui les défend contre toute intrusion].

Parfois, on aperçoit dans cette mer [de Harkand] un nuage blanc qui couvre les navires de son ombre; le nuage projette une [sorte de] langue, longue et mince, qui s'allonge jusqu'à ce qu'elle (p. 12) vienne au contact de la mer; alors, la mer se met à bouillonner, [et ce météore] prend l'aspect d'une trombe terrestre qui soulève la poussière et l'élève en colonne. Lorsque cette trombe marine atteint un navire, elle l'absorbe. Ensuite, le nuage monte à une plus grande hauteur et il pleut; l'eau de pluie contient des parcelles provenant de la mer. Je ne sais pas si le nuage emprunte cette eau à la mer ou si ce phénomène se produit autrement.

Chacune de ces mers [orientales] est rendue houleuse par un vent qui l'agite et la rend houleuse au point qu'elle arrive à bouillonner comme l'eau bouillonne dans une marmite. Alors, elle vomit ce qu'elle contenait et le porte sur les côtes des îles qui gisent dans la mer dont il s'agit; elle brise les navires et vomit des poissons morts gigantesques. Parfois, la mer rejette des rochers et des montagnes de la même manière que l'arc envoie la flèche.

les navires jusqu'au Yémen ou dans d'autres pays où sont alors vendues les marchandises. Parfois encore, un long séjour dans un port est nécessaire pour réparer des avaries ou pour quelque autre mésaventure.

Le marchand Sulaymân rapporte ce qui suit : à Ḫânfû, qui est le rendez-vous des marchands, le souverain de la



Chine a conféré à un musulman l'administration de la justice entre ses coreligionnaires venus dans le pays [avec l'assentiment] du roi de la Chine. Les jours de fête, ce personnage dirige les prières rituelles des musulmans, récite le [prône du vendredi] dit *ḫuṭba* et adresse des vœux à Allah en faveur du sultan des musulmans. Les marchands de l'Irâḳ se soumettent toujours aux jugements rendus par cet homme, car, dans tous ses actes, il n'a souci que de la vérité, et il ne

l' 'Omân. A Maskaṭ, les navires appareillent à destination de l'Inde occidentale et font route sur Kûlâm du Malaya. La distance entre Maskaṭ et Kûlam du Malaya est d'un mois de navigation avec un vent moyen. Kûlam du Malaya possède un corps de troupes [pour la protection de la ville] et du pays qui en dépend (p. 17); c'est là que les navires chinois acquittent les droits de transit. On y trouve de l'eau douce fournie par des puits. Chaque navire chinois y acquitte un droit de transit de 1.000 *dirham* (environ 1.000 francs) ; les autres navires [de moindre tonnage que ceux de Chine] payent [suivant leur tonnage] de 1 à 10 *dînâr* (environ 22 à 220 francs.

Entre Maskaṭ, Kûlam du Malaya et [le commencement de la mer de] Harkand (golfe du Bengale), il y a environ un mois de navigation. A Kûlam du Malaya, on s'approvisionne d'eau douce ; puis, les navires *enlèvent*, c'est-à-dire appareillent à destination de la mer de Harkand. Quand on a traversé cette dernière mer, on arrive à un endroit appelé Langabâlûs dont les habitants ne comprennent ni l'arabe, ni aucune autre langue parlée par les marchands. Ce sont des gens qui ne portent pas de vêtements ; il sont blancs et ont peu de barbe. On dit qu'on ne voit jamais leurs femmes, car ce sont les hommes qui se rendent auprès des navires [qui passent en vue de l'île] dans des pirogues faites avec une seule pièce de bois évidée. Ils apportent (p. 18) des cocos, de la canne à sucre, des bananes et du vin de palme. Celui-ci est une boisson blanche : si on le boit au moment même où on vient de le récolter du palmier, il est doux comme le miel ; si on le laisse fermenter pendant une heure, il devient [alcoolisé] comme le vin; au bout de quelques jours, il se transforme en

pagne ; chefs et gens du commun s'habillent d'un unique pagne.

[A Kalâh-bar], on s'approvisionne d'eau douce fournie par des puits. Les marins préfèrent l'eau de puits à l'eau de source ou de pluie. La distance entre Kûlam du Malaya qui est situé dans le voisinage de [la mer de] Harkand et Kalah-bâr (*sic*) est d'un mois de navigation.

Les navires appareillent ensuite à destination d'un endroit appelé [l'île de] Tiyûma où ceux qui en veulent trouvent de l'eau douce. La distance [de Kalah-bâr] à Tiyûma est de dix jours de navigation.

Les navires appareillent ensuite à destination d'un endroit appelé Kundrang qui est à dix jours de route [de l'escale précédente]. Ceux qui en veulent y trouvent de l'eau douce. Il en est de même dans les îles de l'Inde occidentale : si on y creuse des puits, on trouve de l'eau douce. A Kundrang, est une haute montagne où vont parfois se réfugier les esclaves et les voleurs fugitifs.

Les navires se rendent ensuite (p. 20) à un endroit appelé Čampa (l'Annam et la Cochinchine actuels) qui est à dix jours de route de l'escale précédente. On y trouve de l'eau douce. On en exporte l'aloès [appelé : aloès] du Čampa. En cet endroit, il y a un roi. Les gens du pays sont bruns ; chacun d'eux s'habille avec deux pagnes. Lorsque les navires ont fait leur provision d'eau douce, ils appareillent à destination d'un endroit appelé Čundur-fûlât qui est une île de la mer. La distance entre Čundur-fûlât et l'escale précédente est de dix jours de navigation. On y trouve de l'eau douce.

Les navires appareillent ensuite à destination d'une mer appelée Čanḫay (la mer de Chine occidentale) ; puis, à destination des Portes de la Chine. Celles-ci sont

bananes, de cocos et de canne à sucre. Il y a chez eux [des parties de l'île] qui ressemblent aux jardins potagers et aux bois [de notre pays].

On rapporte qu'il y a dans la mer un petit poisson volant qui vole à la surface de l'eau ; on l'appelle la sauterelle d'eau. On dit encore qu'il y a dans la mer un poisson qui en sort et qui va jusqu'à monter sur un cocotier. Ce poisson boit le liquide contenu dans l'arbre et retourne ensuite à la mer (p. 23). On dit qu'il y a



dans la mer un poisson semblable à l'écrevisse ; quand il sort de la mer, il se change en pierre. Avec cette pierre, on confectionne, paraît-il, un collyre qu'on utilise contre certain mal d'yeux.

et n'en boivent jamais. Ils fabriquent avec le riz du vinaigre, du vin de riz, une sorte de confiture et d'autres produits de ce genre.

Les Chinois ne sont pas propres. Quand ils sont allés à la selle, au lieu de se laver [pour faire disparaître l'état d'impureté dans lequel ils se trouvent de ce fait, comme il est prescrit aux musulmans], ils s'essuient simplement, au contraire, avec du papier fabriqué en Chine. Ils mangent les [animaux trouvés] morts [qui n'ont pas été égorgés rituellement comme chez les musulmans] et autres choses de même nature, comme le font les sectateurs de Zoroastre, car leur religion ressemble au zoroastrisme. Les femmes chinoises laissent leur tête découverte. Elles mettent des peignes dans leur chevelure. Parfois, on compte dans la chevelure d'une femme vingt peignes d'ivoire et d'autres objets de parure. Les hommes se couvrent la tête d'une coiffure qui ressemble au bonnet des musulmans appelé *ḳalanswa*. D'après la coutume (p. 26), quand un voleur a pu être arrêté, on le met à mort.



nombre et beaucoup d'argent. Sa monnaie est le *dirham* (pièce d'argent) appelé *ṭâṭirî;* le poids de chacun de ces *dirham* est égal à celui d'un *dirham* et demi de la monnaie du roi.

La façon de dater du Ballahrâ part d'une année du règne du souverain qui l'a précédé *(sic)*, tandis que les Arabes datent de l'hégire du Prophète — sur Lui soit le salut! —; au contraire de ceux-ci, les Indiens datent de leurs rois, et leurs rois règnent longtemps : parfois un roi règne pendant cinquante ans. Les sujets du Ballahrâ prétendent que si leurs rois règnent et vivent pendant longtemps, c'est à cause de l'affection qu'ils ont pour les Arabes. Il n'y a pas, en effet, de roi qui ait une plus grande affection pour les Arabes (p. 28) que le Ballahrâ; il en est de même de ses sujets.

Ballahrâ est le titre de tous les rois de ce pays, comme celui de Kisrâ [chez les Persans, de César chez les Romains]; ce n'est pas un nom propre. Le territoire du royaume du Ballahrâ commence à la côte de la mer [occidentale de l'Inde], où se trouve un pays appelé le Konkan qui en est limitrophe [et s'étend] sur la partie du continent [asiatique] se prolongeant jusqu'en Chine. Autour du royaume du Ballahrâ se trouvent de nombreux rois avec lesquels il est en état de guerre, mais il est toujours vainqueur. Parmi ces rois [ennemis], il en est un qui est appelé le roi de Gujra; il commande à une armée importante; aucun autre roi de l'Inde n'a une cavalerie comparable à la sienne. Le roi Gujra est l'ennemi des Arabes, mais il reconnaît cependant que le roi des Arabes est le plus grand des rois. Aucun roi de l'Inde ne hait l'Islâm plus que lui. Il [règne] sur une langue de terre. Il possède de grandes richesses, des

[du Ballahrâ, des rois de Gujra et de Ṭâḳan], est un roi appelé [roi de] Rahmâ (le Pégou), qui est en guerre avec le roi de Gujra. Ce n'est pas un roi de noble origine. Il est en état de guerre avec le Ballahrâ comme avec le roi de Gujra. Ce roi de Rahmâ a une armée plus forte que celles du Ballahrâ, du roi de Gujra et du roi de Ṭâḳan. On dit que lorsqu'il part en guerre, il emmène avec lui près de cinquante mille éléphants. Il n'entre en campagne que pendant l'hiver (saison des pluies), parce que les éléphants ne peuvent pas se priver de boire; il est donc impossible de les utiliser en campagne en dehors de l'hiver. On dit que, dans l'armée du roi de Rahmâ, les dégraisseurs de drap sont au nombre d'environ (p. 30) 10.000 à 15.000. On fabrique, dans ce pays, des vêtements comme on n'en fabrique nulle part ailleurs : un de ces vêtements peut passer à travers l'anneau d'une bague, tant [l'étoffe] est extraordinairement fine. Cette étoffe est en coton et nous en avons vu un échantillon.

Dans ce pays, les cauris sont recherchés. Ils tiennent lieu de monnaie locale; c'est ce qui constitue la richesse. Les produits du pays sont l'or, l'argent, l'aloès et l'étoffe appelée [en sanskrit] *čamara* [en crin de la queue du yak tibétain] et avec laquelle on fait des chasse-mouches. Dans ce pays se trouve le *bušân* tacheté qui n'est autre que le rhinocéros. [Cette espèce de rhinocéros] n'a qu'une seule corne sur le front, et à l'intérieur de cette corne est dessinée l'image d'une créature qui ressemble à l'image d'un homme. La corne est toute noire, mais l'image intérieure est blanche. Le rhinocéros est plus petit que l'éléphant, il est de couleur noirâtre; il ressemble (p. 31) au buffle; il est fort; il n'y a même pas d'animal qui soit aussi fort que lui. Le rhinocéros n'a pas d'articulation au genou ni au pied de devant; la

par la mer, appelé le royaume de Lakšmîpura (la ville de la déesse Lakšmî, en Assam). Ses habitants sont blancs, ont les oreilles percées et sont célèbres pour leur beauté. Une partie d'entre eux sont nomades; les autres vivent dans la montagne.

Après le pays de Lakšmîpura, vient une mer qui baigne un royaume appelé Ḳîranj. Il est gouverné par un roi pauvre [mais] fanfaron. [Sur les côtes de ce pays, la mer] dépose beaucoup d'ambre. Le roi possède des défenses d'éléphants. Il y a, dans ce pays, du poivre qu'on consomme frais, parce qu'il y est récolté en petite quantité.

Après ce pays de Ḳîranj, viennent de nombreux royaumes dont Allah seul — qu'Il soit béni et exalté ! — connaît le nombre. Parmi ces royaumes, on compte celui de Mûja. Le peuple qui l'habite est blanc et s'habille comme les Chinois. On y trouve beaucoup de musc. Dans ce pays, il y a des montagnes blanches (couvertes de neige?) qui sont les plus hautes de la terre. Les Mûja font la guerre aux nombreux rois qui sont autour d'eux. Le musc qu'on récolte dans leur pays est excellent, parfait.

Au delà du royaume de Mûja, se trouvent les rois *(sic)* de Mâbad dont les villes (p. 33) sont nombreuses. Ce pays s'étend jusqu'à celui de Mûja, mais sa population est plus importante et les habitants de Mâbad ressemblent davantage aux Chinois que ceux de Mûja. Comme en Chine, les gouverneurs des provinces sont des eunuques. Le pays de Mâbad est limitrophe de la Chine. Ses rois vivent en paix avec le roi de la Chine, mais ils ne lui sont pas soumis. Chaque année, les rois de Mâbad envoient des ambassadeurs avec des présents au roi de la Chine, et celui-ci fait également des présents à ceux-là.

Trésor avec une encaisse en *fulûs*. Ces pièces de cuivre constituent la monnaie du pays. Les Chinois ont de l'or, de l'argent, des perles fines, des étoffes de soie à ramages et de la soie brute, et tout cela en grande quantité; mais [l'or et l'argent] sont considérés comme des marchandises et les *fulûs* [ou monnaies de cuivre ont seuls cours comme] monnaie du pays.

On importe en Chine de l'ivoire, de l'encens, des lingots de cuivre, des carapaces de tortues de mer et ce *bušân* que nous avons décrit et qui n'est pas autre que le rhinocéros avec la corne duquel les Chinois font [des ornements] de ceintures.

Les Chinois possèdent un grand nombre de bêtes de somme; ils n'ont pas de chevaux arabes, mais seulement des chevaux d'une autre race. Ils ont des ânes et des chameaux en grand nombre; leurs chameaux ont deux bosses.

Il y a, en Chine, une argile de qualité supérieure avec laquelle on fabrique (p. 36) des coupes (ou bols) qui sont aussi peu épaisses que des bouteilles de verre; on voit par transparence le liquide qu'elles contiennent. Les coupes en question sont fabriquées avec cette argile.

Quand les marins arrivent en Chine par mer, les Chinois [préposés à cet effet] s'emparent de leurs marchandises et les enferment dans des entrepôts. Ils en garantissent la bonne conservation contre tout accident pendant six mois, jusqu'à ce que soit arrivé le dernier navire [venant avec la même mousson]. Les Chinois perçoivent alors un droit d'entrée de 30 % [en nature] sur toute marchandise importée et remettent le reste au marchand qui en est propriétaire. Ce dont le roi de Chine a besoin, il l'achète au prix le plus élevé et en paye le montant sur l'heure; il ne fait jamais de tort au

fut déterré et qu'on prit tout ce qui avait été inhume avec lui.

Tout Chinois, pauvre ou riche, petit ou grand, apprend à tracer des caractères et à lire.



Le titre des gouverneurs chinois varie suivant leur grade et l'importance des villes [qu'ils administrent]. Le gouverneur d'une petite ville est appelé [en chinois] *ṭûsang* : le sens de *ṭûsang* est « il a administré la ville ». Quand il s'agit d'une ville telle que Ḫânfû, le gouverneur a le titre de *dîfû*. Les eunuques portent le titre de *ṭûḳâm;* les eunuques, en Chine, sont en partie originaires du pays. Le grand juge est appelé *lakšî mâmkûn*. Il y a encore d'autres titres de ce genre [mais nous ne les rapportons pas] de peur de les mal transcrire. Aucun Chinois ne peut être promu au grade de gouverneur s'il a moins (p. 39) de quarante ans. On dit qu'à cet âge, il a été instruit par l'expérience.

Lorsque les gouverneurs de grade subalterne remplissent les fonctions [de juges] dans la ville qu'ils administrent, ils sont assis sur un fauteuil dans une grande salle. Devant eux, se trouve un [autre] fauteuil. On

étrangers acquittent un impôt spécial (p. 41) pour leurs marchandises ; [comme contre-partie de cet impôt commercial, le fisc chinois] assume la garde desdites marchandises.

Lorsque les denrées [alimentaires] sont chères, le roi fait prendre des vivres dans les entrepôts de l'État et les fait vendre à un prix inférieur à celui qui est pratiqué au marché ; par ce moyen la cherté de ces denrées ne peut pas se maintenir.

Les fonds que recueille le Trésor royal sont exclusivement fournis par l'impôt de capitation. Je crois que les sommes perçues chaque jour par le Trésor à Ḫânfû, s'élèvent à 50.000 *dînâr*, et, cependant, ce n'est pas la plus grande ville de la Chine. Parmi les choses que la Chine produit en abondance, le roi se réserve le monopole du sel et d'une [sorte d'] herbe séchée que les Chinois boivent [après l'avoir fait infuser] dans de l'eau chaude (le thé). On vend de cette herbe séchée dans toutes les villes, pour d'énormes sommes. On l'appelle *sâḫ* ; [cette plante] a plus de feuilles que le trèfle ; elle est un peu plus parfumée que celui-ci, mais elle a un goût amer. [Pour confectionner le thé], on fait [d'abord] bouillir de l'eau et on la verse [ensuite] sur cette herbe. Cette infusion fait office d'antidote contre toute indisposition.

Tous les fonds que recueille le Trésor royal sont fournis par l'impôt de capitation, [la vente] du sel et de cette (p. 42) herbe (le thé).

Il y a, dans chaque ville, une chose qu'on appelle *darâ* ; c'est une cloche qui est placée au-dessus de la tête du gouverneur de la ville et qui est attachée à une ficelle. Cette ficelle se prolonge jusque sur le chemin de façon à ce que tout le monde [puisse la tirer] et que ce soit un

elle fait mention de l'argent et des marchandises que le voyageur emporte avec lui, car, sur les routes, il y a des postes de soldats qui se font présenter les deux lettres remises au voyageur. Lorsque celui-ci arrive à l'un de ces postes, [le contrôleur des passeports] inscrit [sur les lettres le visa suivant] : « Est arrivé ici un Tel, fils d'un Tel, de telle nationalité, tel jour, tel mois, telle année, emportant avec lui telles choses et accompagné de telles personnes. » [Ces mesures ont été prises] pour que le voyageur ne subisse pas de perte d'argent ni de marchandises. Si le voyageur subit une perte quelconque ou meurt, on sait ainsi comment s'est produite la perte et on lui rend [ce qui a été perdu]; s'il est mort, on le rend à ses héritiers.

Les Chinois agissent avec équité dans les transactions commerciales et les affaires officielles. Lorsque quelqu'un prête de l'argent à une autre personne, celui-là écrit un billet à ce sujet; l'emprunteur (p. 44) en écrit un autre sur lequel il appose [en guise de signature] l'empreinte de deux de ses doigts réunis, le médius et l'index. Puis, les deux billets sont réunis, roulés ensemble, et on écrit [une formule] à l'endroit où l'un touche à l'autre ; ensuite, on les sépare l'un de l'autre et on remet au prêteur le billet par lequel l'emprunteur reconnaît sa dette. Si, plus tard, le débiteur renie sa dette, on lui dit : « Présente le billet que t'a [remis le prêteur] ». Si l'emprunteur prétend qu'il n'a pas de billet [du prêteur], nie, d'autre part, avoir souscrit un billet et y avoir apposé son empreinte [digitale], et que le billet du prêteur ait disparu, on dit alors à celui qui nie sa dette : « Déclare par écrit que tu n'as pas contracté cette dette ; mais si plus tard, le prêteur apporte la preuve que tu as contracté

emprunté]. » S'il est impossible au failli de payer ses dettes et si le roi a la certitude que le failli ne possède plus rien, on convoque les créanciers et on les désintéresse avec des fonds fournis par le Trésor du *Bagbbûr*, c'est-à-dire du souverain suprême (l'empereur). Celui-ci est désigné par le titre [persan] de *Bagbbûr* qui signifie [en persan] « Fils du ciel » [et qui est la traduction littérale du titre impérial chinois *T'ien-tseu*] ; en arabe, nous disons *Magbbûr*. On fait ensuite la proclamation suivante : « Quiconque fera [désormais] des affaires avec cet homme, sera mis à mort. » Ainsi il n'arrivera plus que quelqu'un soit exposé à perdre son argent. Si on apprend que le débiteur a de l'argent en dépôt chez quelqu'un et que le détenteur du dépôt ne l'ait pas fait connaître, ce dernier sera tué à coups de bâton. Le débiteur n'encourt aucune peine de ce fait; mais on prend l'argent et on le partage entre les créanciers; en outre le débiteur ne peut plus faire de commerce avec personne.

Il y a, en Chine, des stèles de pierre (p. 47) de dix coudées de hauteur sur lesquelles on a gravé en creux des inscriptions. Celles-ci traitent des médicaments et des maladies; pour telle maladie [dit l'inscription, on emploie] tel remède. Lorsque le malade est pauvre [et ne peut pas acheter le remède qui lui est nécessaire], le prix lui en est remis par le Trésor royal [pour qu'il puisse se le procurer].

Il n'y a pas, en Chine, d'impôt sur les biens-fonds. On paye seulement un impôt de capitation qui varie suivant l'importance des biens meubles et immeubles de l'imposé.

Lorsqu'un enfant mâle naît, on inscrit son nom auprès du souverain [sur un registre officiel]. Quand l'enfant est parvenu à l'âge de dix-huit ans, il est astreint

allant et revenant sur ses pas [pendant un certain temps]; puis, il jette le morceau de fer rouge. On apporte ensuite une bourse (p. 49) de cuir, on y introduit la main de l'inculpé et la bourse est scellée du sceau royal. Trois jours après, on apporte du riz non décortiqué et on dit à l'homme qui vient de subir l'épreuve : « Frotte [entre tes mains ce riz pour en détacher la balle]. » Si sa main ne présente aucune trace [de brûlure], l'affaire est jugée; il n'y est pas donné suite et la condamnation à mort n'est pas prononcée contre lui. L'accusateur est alors condamné à payer une amende d'un *mann* d'or dont le roi touche le montant. Parfois, on fait bouillir de l'eau dans une marmite en fer ou en cuivre jusqu'à ce que [elle développe une telle chaleur] que personne ne puisse en approcher. On jette dans la marmite un anneau en fer et on dit [à l'accusé : « Mets ta main [dans l'eau bouillante]. » [Il faut que l'accusé] retire l'anneau [sans être brûlé pour être déclaré innocent]. « J'ai vu quelqu'un [ajoute Sulaymân], qui mit sa main [dans l'eau bouillante] et l'en retira intacte [sans aucune brûlure]; et l'accusateur est condamné, [comme dans l'épreuve du feu quand le résultat est identique], à payer une amende d'un *mann* d'or. »

Lorsque le roi de Sirandîb (Ceylan) meurt, on place le cadavre sur un char, près du sol; le cadavre est attaché à la partie postérieure du char, [les jambes en l'air], le dos contre le char [faisant face à l'arrière], de façon à ce que ses cheveux traînent dans la poussière (p. 50) du sol. Une femme ayant un balai à la main, jette de la poussière sur la tête du cadavre royal et dit aux gens réunis à cette occasion : « Eh, vous! Ceci était hier votre roi; il vous gouvernait et son ordre était absolu.

sont jetées au vent. Tous les habitants de l'Inde brûlent leurs morts.

Sirandîb (Ceylan) est la plus méridionale des îles de l'Inde dont elle fait partie. Parfois, lorsqu'on brûle le corps du roi, ses femmes se jettent dans le feu et se brûlent avec lui; mais elles peuvent ne pas le faire.

Il y a, dans l'Inde, des gens qui se consacrent à la vie errante dans les bois et les montagnes; ils fréquentent rarement les hommes (p. 51). Ils se nourrissent d'herbes et de fruits sauvages de temps en temps. Ces solitaires se mettent un anneau de fer à la verge pour empêcher toutes relations sexuelles avec les femmes. Certains d'entre eux vivent nus; d'autres se tiennent debout, faisant face au soleil, également nus, mais [recouverts] de quelques peaux de panthères. J'en ai vu un dans l'état que je viens de dire [en un certain endroit]; puis, je continuai ma route. Seize ans après, [je repassai par le même endroit] et je revis cet ascète dans le même état. Je fus étonné que son œil n'ait pas été détruit par la chaleur du soleil.

Dans chaque royaume, la famille royale ne forme qu'une seule maison qui détient toujours le pouvoir royal; c'est elle qui désigne le prince héritier. Les scribes et les médecins forment également des castes et personne ne peut exercer ces professions, s'il ne fait pas partie de leur caste.

Les rois de l'Inde n'obéissent point à un roi suprême, car ils sont seuls maîtres dans leur pays. [Cependant,] le Ballahrâ [porte le titre] de Roi des rois (p. 52) de l'Inde. Quant à la Chine, on n'y désigne pas le prince héritier.

Les Chinois sont débauchés, mais les Indiens réprouvent la débauche et ne s'y livrent pas. Ceux-ci ne boivent pas de vin et n'usent pas de vinaigre de vin;

En Chine et en Inde, petits larcins et vols importants sont également punis de mort. En Inde (p. 54), quand un voleur a dérobé une pièce de cuivre ou davantage, on prend un long bâton dont l'une des extrémités est taillée en pointe; puis, on fait asseoir le voleur sur la pointe de façon qu'elle lui entre dans l'anus et lui sorte par le gosier.

Les Chinois se livrent à la sodomie avec de jeunes garçons qui en font métier, pour tenir lieu des courtisanes des temples d'idoles [de l'Inde qui se livrent à la prostitution].

Les murs des maisons chinoises sont en bois; les Indiens construisent [leurs maisons] avec des pierres, du plâtre, des briques cuites au feu et de l'argile. Parfois, en Chine, on bâtit également ainsi.

[Chez les musulmans, une femme légitime ou une esclave enceintes ne peuvent se marier à un autre homme que le père de l'enfant conçu, qu'à l'expiration de leur grossesse. Elles sont en état de *firaš*]. En Chine et en Inde les femmes en état de *firaš* n'existent pas. Chinois et Indiens peuvent épouser n'importe quelle femme [même celle qui est enceinte d'un autre homme].

Les Indiens se nourrissent de riz; les Chinois, de froment et de riz. Les Indiens ne mangent pas de froment. Ni les Indiens ni les Chinois ne sont circoncis.

Les Chinois adorent les idoles; ils les prient [comme les musulmans prient Allah]; ils leur adressent des prières (p. 55). Ils possèdent des livres de religion.

Les Indiens laissent leur barbe devenir longue. J'en ai, parfois, vu qui avaient une barbe de trois coudées de long. Ils ne se taillent pas les moustaches [comme les musulmans]. La plupart des Chinois n'ont pas de barbe et pour la plupart d'entre eux, ils sont naturellement

son pendant sept jours. Les Indiens peuvent se mettre en surveillance les uns les autres.

Chez les Chinois, il y a des juges [spéciaux] qui jugent [certaines affaires] entre Chinois. [Cette juridiction spéciale fonctionne] à côté de celles des gouverneurs [-juges]. Il en est de même chez les Indiens.

Dans la Chine entière, on trouve la panthère et le loup. Quant au lion, il n'y en a ni en Chine ni dans l'Inde.

Les voleurs de grand chemin sont mis à mort.

Les Chinois et les Indiens prétendent que les idoles des temples leur parlent; mais ce sont les desservants des temples qui leur parlent [et leur font croire que ce sont les idoles qui ont parlé].

En Chine et en Inde, on tue (p. 56) les animaux qu'on veut manger, mais on ne les égorge pas [pour en faire couler le sang, comme font les musulmans]; on les frappe sur la tête jusqu'à ce qu'ils en meurent. En Inde et en Chine, on ne fait pas d'ablution après une souillure grave [telle que celle qui résulte des rapports sexuels, chez les musulmans]. Les Chinois ne se lavent pas après être allés à la selle; [ils se contentent de s'essuyer] avec du papier. Les Indiens se purifient chaque jour par des ablutions avant le repas du matin; puis, ils mangent.

Les Indiens n'ont aucun rapport sexuel avec les femmes pendant la période des menstrues; ils les font même sortir de leurs maisons pour éviter d'être souillés par elles. Les Chinois, au contraire, ont des rapports avec leurs femmes pendant la période menstruelle et ils ne les font pas sortir de leurs maisons.

Les Indiens se nettoient les dents [avec le cure-dents]. Personne, en Inde, ne mangerait sans s'être nettoyé les

sainte; les troupes entrent alors en campagne et font elles-mêmes les frais de leur entretien, le roi ne leur fournit rien à cet effet. En Chine, les troupes reçoivent une solde identique à la solde des troupes arabes.

La Chine est un pays plus brillant et plus beau [que l'Inde]. Dans la plus grande partie de l'Inde, il n'y a pas de villes, [le pays est désert]; en Chine, au contraire, il y a, en chaque endroit, une grande ville fortifiée. En Chine, le climat est plus sain et les maladies y sont moins nombreuses [qu'en Inde]. L'air y est si pur qu'on n'y voit pas d'aveugles ni de borgnes, ni de gens difformes. Les infirmes de cette sorte sont, au contraire, nombreux dans l'Inde.

En Chine et en Inde, il y a partout de grands fleuves, beaucoup plus grands que nos fleuves. Il pleut abondamment partout, dans ces deux pays.

Il y a, dans l'Inde (p. 59), beaucoup de déserts; en Chine, tout le pays est habité et cultivé. Les Chinois sont mieux faits que les Indiens. Les vêtements et les bêtes de somme des Chinois se rapprochent davantage de ceux des Arabes [que ceux des Indiens]. En costume et dans les cortèges officiels, les Chinois ressemblent aux Arabes; ils revêtent le vêtement appelé en arabe *ḳabâ* et la ceinture. Les Indiens se vêtissent de deux pagnes : hommes et femmes se parent de bracelets d'or et de pierres précieuses.

Au delà de la Chine, se trouve le pays des Toguz-Oguz qui sont des Turks, et le *ḫâḳân* du Tibet. Ce sont ces pays qui constituent la frontière de la Chine du côté des Turks [dans le Nord-Ouest]. Du côté de la mer, [la Chine est limitrophe] des îles de Sîlâ (la presqu'île de Corée). Les habitants [de la Corée] sont blancs; ils échangent des présents avec le souverain de la Chine



# [LIVRE II]

# INFORMATIONS
# SUR LA CHINE ET L'INDE



BÛ ZAYD AL-ḤASAN qui est originaire de Sîrâf, dit ceci :

J'ai pris connaissance avec soin de cet ouvrage, c'est-à-dire du Livre I, que j'avais été chargé d'examiner attentivement et de compléter avec ce que je savais sur le même sujet, en ce qui concerne les choses de la mer, les rois des pays maritimes, les particularités des peuples des côtes, (p. 61) et avec tout ce que je savais de leurs traditions qui ne se trouve pas dans le Livre précité.

[En examinant ce Livre I], j'ai constaté qu'il était daté de l'année 237 de l'hégire [= 851 de notre ère]. A cette époque [dans la première moitié du IXᵉ siècle de notre ère], les voyages maritimes [du golfe Persique en Inde et en Chine] s'effectuaient normalement par suite du grand nombre de commerçants qui, de l''Irâḳ, se rendaient fréquemment dans ces deux pays. J'ai constaté que tout ce qui est rapporté dans le Livre I est véridique et sincère, à l'exception de ce qui est rapporté au sujet des aliments que les Chinois offrent à leurs morts : si on met ces aliments auprès du mort, pendant la nuit,

journées de marche de la mer, sur le bord d'un grand fleuve d'eau douce. Les habitants de Ḫânfû se refusant à laisser entrer Ḫuang Č'ao dans la ville, celui-ci en fit le siège qui dura longtemps, en l'année 264 de l'hégire [= 878 de notre ère]. La ville prise, ses habitants furent passés au fil de l'épée. Des personnes qui ont eu connaissance de ces faits rapportent qu'on massacra 120.000 musulmans, juifs, chrétiens et mazdéens qui étaient établis dans la ville et y faisaient du commerce, sans compter les Chinois qui furent tués. On a pu connaître le nombre exact des victimes de ces quatre religions parce que les Chinois percevaient un impôt sur ces étrangers d'après leur nombre. Ḫuang Č'ao fit couper les mûriers et les autres arbres. Nous mentionnons spécialement les mûriers parce que les Chinois (p. 64) utilisent la feuille de cet arbre pour [la nourriture] des vers à soie jusqu'au moment où le ver s'enferme dans le cocon. La destruction des mûriers fut la cause déterminante qui mit fin à l'exportation de la soie, particulièrement en pays arabe.



partie des revenus et retenaient les fonds qui se trouvaient entre leurs mains. Mais le roi de la Chine se sentit contraint par son impuissance, à consentir à amnistier ceux de ces rebelles qui firent une manifestation de soumission (p. 66) et d'allégeance, sans, cependant, aller jusqu'à lui verser le produit de l'impôt ni le reconnaître comme suzerain. La Chine en arriva ainsi à être dans le même état [que la Perse] au temps des Kisrâ (Chosroès), à l'époque où Alexandre fit mettre à mort Darius le Grand et partagea la Perse entre ses généraux. [Les rebelles qui s'étaient emparés de l'administration des provinces chinoises], se prêtèrent mutuellement secours pour arriver à leurs fins, sans avoir ni permission ni ordre du roi à cet effet. Lorsque l'un d'eux devenu fort avait mis son genou sur un plus faible, le vainqueur s'emparait du pays, dévastait tout et en mangeait tous les habitants. Car, d'après la loi chinoise, il est licite de manger de la chair humaine et on en vend couramment au marché. En même temps, les Chinois se mirent à opprimer les marchands [étrangers] qui étaient venus faire du commerce en Chine. La tyrannie arriva à son comble et dépassa toutes les limites [imaginables] (p. 67) vis-à-vis des *nâḫodâ* (propriétaires de navires) arabes et des maîtres des navires ; on imposa aux marchands des obligations auxquelles ils n'étaient pas [légalement] tenus, on s'empara de leurs biens et on se permit de les traiter en violation des prescriptions les concernant. Devant de tels actes, Allah — que Son nom soit exalté ! — retira à tous les Chinois ses bénédictions ; la mer devint impraticable [à la navigation] et par la toute-puissance de Celui qui régit toutes nos actions — que Son nom soit béni ! — le désastre atteignit jusqu'aux pilotes et aux courtiers de Sîrâf et de l''Omân.

transformé en boule. Ainsi, le condamné est incapable de faire quoi que ce soit par lui-même et il n'est pas nécessaire de le faire surveiller. Alors, le cou se désarticule de sa jointure, les vertèbres se disjoignent peu à peu du corps, les hanches se disloquent, les membres entrent l'un dans l'autre et la respiration en est gênée. Le condamné est dans un tel état que si on l'abandonnait à lui-même, il en mourrait en peu de temps. Lorsque le condamné a été ligotté comme on vient de le dire, on lui donne avec un bâton un nombre de coups déterminé sur les endroits du corps où la bastonnade est mortelle, et on ne dépasse jamais le nombre de coups fixé. Comme il ne lui reste que le souffle, on le livre à ceux qui doivent le manger.

Il y a, en Chine, (p. 69) des femmes qui ne veulent pas vivre en femmes vertueuses et qui préfèrent s'adonner à la prostitution. D'après l'usage, elles se présentent à l'audience du chef de la police, elles lui déclarent qu'elles n'ont aucun goût pour la vie de femme vertueuse et qu'elles préfèrent être comptées au nombre des prostituées, s'engageant à se conformer aux prescriptions qui régissent ces sortes de femmes. Les prescriptions qui régissent les prostituées sont les suivantes: on prend par écrit l'indication de son origine, son signalement et son adresse, et elle est inscrite au bureau des prostituées. On lui met autour du cou un cordonnet auquel est suspendu un sceau en cuivre portant l'empreinte du sceau royal et on lui délivre un diplôme dans lequel il est mentionné que la titulaire est comptée au nombre des prostituées, qu'elle versera annuellement au Trésor royal telle et telle somme en monnaie de cuivre et que quiconque l'épouserait serait mis à mort. [Dès lors], la femme verse annuellement la somme convenue

Pour les incendies qui éclatent en Chine, la construction des maisons et ce qui a été déjà dit à ce sujet, [voici ce qu'on peut ajouter encore] : les villes, dit-on, sont construites en bois et en roseaux entrelacés (p. 72) comme les objets en roseau fendus qu'on fabrique en Arabie. Sur ce lattis de roseaux, on étend de l'argile qu'on recouvre ensuite d'un enduit spécifiquement chinois qui est fabriqué avec des graines de chanvre. Cet enduit devient aussi blanc que le lait; on en peint les murs qui deviennent extraordinairement brillants. Les maisons chinoises [sont bâties sur le sol même et] n'ont donc pas de marche d'escalier. [Voici l'explication de cette particularité] : tout ce que possèdent les Chinois, ce qu'ils ont amassé, est enfermé dans des caisses montées sur des roues que, en cas d'urgence, on peut faire rouler. Si un incendie se déclare, on pousse ces caisses avec leur contenu et il n'y a pas de marche d'escalier qui empêche de s'éloigner rapidement du feu.

En ce qui concerne les eunuques, l'auteur du Livre I s'est exprimé trop brièvement; [il y a donc lieu d'ajouter ce qui suit :] Les eunuques sont chargés de percevoir l'impôt et tous les autres revenus du Trésor. Les uns sont d'anciens captifs amenés de l'étranger en Chine où ils ont été faits eunuques; d'autres sont des Chinois que leurs parents ont châtré et qu'ils ont ensuite offert en présent au roi; car les eunuques sont spécialement chargés, en Chine, de la gérance des affaires de l'État et du Trésor royal (p. 73). Certains d'entre eux sont envoyés dans la ville de Ḫânfû où se rendent les marchands arabes. Lorsque les eunuques et les gouverneurs des villes se déplacent, ils ont l'habitude de se faire précéder par des gens porteurs d'un instrument en bois semblable à la crécelle [dont les chrétiens d'Orient se

chand les compta] et il en trouva cinq, l'un sur l'autre, à travers lesquels apparaissait le grain de beauté. La soie [transparente] dont il est question est de la soie écrue qui n'a pas été foulée. La soie qui sert à habiller les rois est de qualité supérieure et plus admirable encore.

Parmi toutes les créatures d'Allah, les Chinois ont la main la plus habile à dessiner et à façonner; pour l'exécution de toutes sortes de travaux, il n'y a pas de peuple au monde qui puisse faire mieux qu'eux. Un Chinois peut confectionner artistiquement avec sa main des choses que personne autre ne serait capable de faire. [Quand il a terminé un objet d'art], il l'apporte au gouverneur de la ville et réclame une récompense pour le talent dont il a fait preuve en réalisant un travail original. Le gouverneur donne l'ordre que l'objet d'art en question reste exposé pendant un an à la porte de son palais. Si, pendant cette année d'exposition, personne n'y relève un défaut, l'artiste est récompensé par le gouverneur et fait alors partie des artistes officiels de celui-ci. Si, au contraire, on signale un défaut dans l'œuvre d'art, son auteur est écarté par le gouverneur qui ne lui accorde aucune récompense (p. 76). Un jour, un Chinois peignit, sur une étoffe de soie, un épi de blé sur lequel était posé un moineau. Aucun de ceux qui virent ce tableau ne se serait douté que l'épi et le moineau ne fussent pas réels [tant la reproduction était parfaite]. Le tableau resta exposé pendant un certain temps, lorsqu'un bossu qui passait par là se mit à le critiquer. On le fit entrer chez le gouverneur de la ville et, en présence du peintre du tableau, on invita le bossu à justifier sa critique. « Tout homme d'expérience sait, dit-il, qu'un moineau ne peut pas se poser sur un

Ibn Wahab eut fantaisie d'entreprendre ce voyage et il s'embarqua sur ce navire à destination de la Chine. [Arrivé en Chine], il résolut de se rendre auprès du grand roi du pays. Il alla donc à Ḫumdân ; parti de la ville appelé Ḫânfû, il parvint à Ḫumdân en deux mois de voyage. Il attendit longtemps à la porte du palais royal, bien qu'il ait adressé plusieurs demandes d'audience et qu'il ait déclaré qu'il faisait partie de la famille du prophète des Arabes. Au bout d'un certain temps, le souverain chinois prescrivit de donner l'hospitalité à Ibn Wahab en le logeant dans une maison et en le pourvoyant de tout ce qui serait nécessaire. En même temps, le roi écrivit (p. 78) au gouverneur qui le représentait à Ḫânfû, l'invitant à faire une enquête et à prendre des informations auprès des marchands sur cet homme qui se donnait comme parent du prophète des Arabes — qu'Allah Le bénisse ! — Le gouverneur de Ḫânfû répondit que la parenté de Ibn Wahab avec le prophète arabe était authentique. Le roi de Chine donna alors audience à Ibn Wahab et lui fit des présents de grande valeur. Celui-ci retourna en 'Irâḳ avec les présents qu'il avait reçus. [En 303 de l'hégire = 915 de notre ère, au dire de Mas'ûdî,] cet homme était devenu vieux, mais il avait conservé toute son intelligence. Il nous fit savoir que, lorsqu'il arriva auprès du roi de Chine, celui-ci lui posa des questions sur les Arabes et lui demanda comment ils avaient anéanti le roi de Perse. Ibn Wahab répondit : « Par la toute-puissance d'Allah et avec son aide et parce que les Persans étaient adorateurs du feu, du soleil et de la lune au lieu d'adorer Allah. » Le roi dit alors : « Les Arabes vainquirent alors le plus puissant des royaumes, celui qui avait le plus de terres cultivées et fertiles, le plus riche, celui où les hommes intelligents étaient en

répondit affirmativement. Le roi fit alors apporter une boîte ; on l'ouvrit et on la mit devant l'Arabe qui y prit



des rouleaux de papier. Et le roi dit à l'interprète : « Fais-lui voir son maître. » Je vis alors sur ces rouleaux de papier l'image [peinte] des prophètes et je remuai les lèvres en priant pour eux. Le roi ne savait pas que je reconnaissais les prophètes et il dit à l'interprète : « Demande à Ibn Wahab pourquoi il a remué les lèvres. » L'interprète traduisit et je répondis : « Je priais pour les prophètes. » Le roi demanda encore : « Comment les as-tu reconnus ? » Je répondis : « Par les particularités de chacun d'eux que la peinture reproduit (p. 81). Voici Noé dans l'arche qui se sauva avec les siens lorsque

demander par l'interprète pourquoi je pleurais, et je répondis : « Voici notre Prophète, notre Seigneur, qui est le fils de mon oncle paternel, mon cousin [parce que nous sommes tous deux Ḳuraychites] — sur Lui soit la paix! — ». « C'est vrai, reprit le roi : votre prophète et son peuple ont créé le plus puissant des royaumes; mais le prophète n'a pas pu voir de ses propres yeux [le dévelopement du royaume] qu'il avait créé; ce sont ses successeurs qui le virent. » Je vis ensuite, [continua Ibn Wahab] l'image d'un grand nombre d'autres prophètes (p. 83); certains d'entre eux faisaient un signe de la main droite et tenaient le pouce et l'index réunis comme si, en faisant ce geste [ils voulaient affirmer] la vérité [de leur foi]. D'autres prophètes étaient peints debout, montrant le ciel avec leurs doigts. Il y avait encore d'autres portraits, mais l'interprète me dit qu'ils représentaient les prophètes de la Chine et de l'Inde. Le roi me demanda des renseignements sur les Khalifes arabes et leur apparence extérieure; puis il me posa de nombreuses questions sur les lois religieuses musulmanes et leur objet [et j'y répondis] dans la mesure où je pouvais y répondre. Il dit ensuite : « Quel est, d'après vous, l'âge du monde? » « On diffère d'opinion à cet égard, répondis-je. Les uns disent qu'il date de 6.000 ans; d'autres disent qu'il est moins ancien; d'autres encore qu'il l'est davantage; mais ces divergences sont négligeables. » [A cette réponse] le roi partit d'un formidable éclat de rire; son ministre, qui assistait à l'entretien et se tenait debout, montra également qu'il désapprouvait ce que je venais de dire. Puis, le roi dit : « Je ne pense pas que votre prophète ait dit une telle [sottise]. » Je commis la faute de répondre : « Oui, notre prophète a dit cela. » Je vis alors (p. 84) des signes de désappro-

le pas sur tous les autres fonctionnaires de sa province et de pourvoir à mon entretien jusqu'au moment de mon départ. Je fus ainsi abondamment nourri et je vécus dans le bien-être jusqu'à mon départ de la Chine. »

Nous demandâmes à Ibn Wahab des renseignements sur la ville de Ḫumdân où résidait le roi et [nous le priâmes] de nous en faire la description. Il raconta qu'elle est immense et très peuplée. Cette ville est divisée en deux parties qui sont séparées l'une de l'autre par un chemin long et large (p. 86). Le roi, son ministre, ses troupes, le grand juge, les eunuques royaux et tous ses biens sont dans la partie droite de la ville qui est à l'est. Il ne se mêle à eux aucun individu du peuple, et il n'y a pas de marché. Dans toute la longueur des rues, coulent des ruisseaux; elles sont bordées d'arbres plantés avec art et de maisons spacieuses. La partie gauche de la ville qui est à l'ouest, est occupée par le peuple, les marchands, les entrepôts de marchandises et les marchés. Dès l'aube, on voit les intendants royaux, les fonctionnaires et les esclaves du palais, les esclaves des chefs militaires et leurs agents se rendre, à pied ou à cheval, dans la partie de la ville où se trouvent les marchés et les boutiques; ils y achètent des provisions de bouche et tout ce qui leur est nécessaire. Puis, ils s'en vont et on ne revoit aucun d'eux, dans cette partie de la ville, jusqu'au jour suivant.

En Chine (p. 87), on trouve toutes sortes d'agréments, de beaux bosquets traversés par des rivières; mais le palmier n'y existe pas.

On raconte actuellement (vers 916 de notre ère) un fait qui fut ignoré de ceux qui nous ont précédé, et qui est le suivant: personne n'avait supposé que la mer de Chine et de l'Inde communiquait avec la mer de Syrie (la

pour que ce fait fût vrai, l'ambre n'aurait pu arriver dans la mer de Syrie qu'en passant par la mer d'Aden (la mer Rouge) et de Ḳulzum (golfe de Suez), car cette mer (Rouge) est en communication avec les mers (l'Océan Indien) où se trouve l'ambre. Mais Allah, le Tout-Puissant, a dit [dans le Ḳorân, surate XXVII, verset 62]: « J'ai placé une barrière (l'isthme de Suez) entre ces deux mers (la mer Rouge et la Méditerranée. » Si le fait qu'on m'a rapporté est authentique, [il faut en conclure que l'ambre] a été projeté par la mer, de la mer de l'Inde dans les autres mers, de l'une à l'autre, jusqu'à ce (p. 89) qu'il soit arrivé dans la mer de Syrie.



le marché où se centralise le commerce de l'aloès, du camphre, du sandal, de l'ivoire, de l'étain, l'ébène, le bois du Brésil, de tous les épices et aromates et d'autres produits dont la mention détaillée serait trop longue. C'est dans ce port que se rendent actuellement (au commencement du x^e^ siècle) les navires de l''Omân et c'est de ce port que partent les navires à destination de l''Omân.



L'autorité du Mahârâja s'exerce sur ces îles. Son île à lui, dans laquelle il réside, est aussi fertile qu'une terre peut l'être et les endroits peuplés s'y suivent sans interruption. Quelqu'un, dont le témoignage est digne de foi, a rapporté que lorsque les coqs de ce pays se mettent à chanter à l'aube, comme ils le font en Arabie, ils se répondent les uns aux autres [sur une étendue de pays qui atteint] jusqu'à 100 (p. 91) parasanges et plus encore; [il en est ainsi] parce que les villages sont contigus l'un à l'autre et se succèdent sans interruption; car il n'y a ni déserts ni ruines. Celui qui se déplace dans ce pays en voyageant à pied ou à cheval peut aller où il lui plaira; s'il lui arrive de s'ennuyer ou

il était mentionné que tel roi ayant régné à telle époque, pendant tant d'années, avait laissé après sa mort tant de lingots d'or dans le lac royal et que ses lingots avaient été partagés, après sa mort, entre les princes et les fonctionnaires royaux. Chez les gens du Jâwaga, c'était une gloire pour un roi qu'eussent été longs les jours de règne et que fût plus grand le nombre des lingots d'or qu'il laissait en héritage.

D'après les annales du pays de Jâwaga, il y avait autrefois un roi de Khmèr [dont il va être question plus loin]. Le Khmèr (ancien Cambodge) est le pays d'où on exporte l'aloès khmèr (aloès cambodgien). Ce pays n'est pas une île, mais [il est situé] sur la partie [du continent asiatique] qui confine au pays des Arabes (*sic*). Il n'y a pas de royaume qui possède une plus nombreuse (p. 94) population que celui de Khmèr. Tous les Khmèrs vont à pied. La débauche et toutes les boissons fermentées leur sont interdites; dans les villes et dans l'empire, on ne trouverait pas une seule personne pratiquant la débauche ou usant de boissons fermentées. Le Khmèr est situé sur la même longitude que le royaume du Mahârâja, c'est-à-dire l'île qui est appelée Jâwaga (Java). Entre ces deux pays, la distance est de dix à vingt jours [de route] par mer, en faisant route dans la direction nord-sud ou inversement; [dix jours avec bon vent et vingt jours] avec un vent moyen.

On raconte que, autrefois, un roi de Khmèr fut investi du pouvoir; il était jeune et prompt à agir. Un jour, il était assis dans son palais qui dominait un fleuve d'eau douce semblable au Tigre de l'ʿIrâḳ — entre le palais et la mer, la distance était d'un jour de route [par le fleuve] — il avait son ministre devant lui. Il s'entretenait avec son ministre et il était question dans la conversation du

même, me diminuer et m'abaisser devant lui. » Le roi prescrivit ensuite à son ministre de garder secrète la conversation qu'ils venaient d'avoir et de faire préparer mille navires de moyenne grandeur, de les équiper, de mettre à bord de chacun d'eux des armes et des troupes vaillantes (p. 97) en aussi grande quantité que possible. [Pour expliquer ces armements,] il déclara ouvertement qu'il désirait faire un voyage d'agrément dans les îles de son royaume; et il écrivit aux gouverneurs de ces îles qui lui étaient soumises, pour les prévenir qu'il allait leur faire visite en effectuant un voyage d'agrément dans les îles. La nouvelle se répandit partout et le gouverneur de chaque île se prépara à recevoir le Mahârâja comme il convenait.

Lorsque les ordres du roi furent exécutés et que les préparatifs étaient terminés, celui-ci s'embarqua et avec sa flotte et ses troupes fit route à destination du royaume de Khmèr. Le roi et ses compagnons se servaient du cure-dent; chacun d'eux s'en servait plusieurs fois par jour. Chacun emportait un cure-dent et ne s'en séparait pas ou le donnait à garder à son domestique.

Le roi du Khmèr n'eut soupçon de ces événements que lorsque le Mahârâja se fut emparé du fleuve conduisant à sa capitale et eut lancé en avant ses troupes. Celles-ci cernèrent (p. 98) la capitale à l'improviste, elles s'emparèrent du roi et entourèrent son palais. Les Khmèrs avaient fui devant l'ennemi. Le Mahârâja fit déclarer par des crieurs publics qu'il garantissait la sécurité de tout le monde; puis il s'assit sur le trône du roi du Khmèr qui avait été fait prisonnier et le fit comparaître devant lui ainsi que son ministre. Il dit au roi du Khmèr : « Qu'est-ce qui t'a poussé à formuler un désir qu'il n'était pas en ton pouvoir de satisfaire, qui

courant de ce qui s'était passé et des motifs qui l'avaient poussé à entreprendre cette expédition contre le roi du Khmèr. [En apprenant cela], le peuple du Jâwaga pria pour son roi et lui souhaita toutes sortes de bonheur. Le Mahârâja fit ensuite laver et embaumer la tête du roi du Khmèr; on la mit dans un vase et on l'envoya au roi qui avait remplacé sur le trône du Khmèr le souverain décapité. Le Mahârâja fit parvenir en même temps une lettre ainsi conçue : « J'ai été poussé à agir comme je l'ai fait vis-à-vis de ton prédécesseur à cause de la haine qu'il avait manifesté contre nous et nous l'avons châtié [pour donner une leçon] à ceux qui voudraient l'imiter. Nous lui avons appliqué le traitement qu'il voulait nous faire subir. Nous jugeons bon de te renvoyer sa tête, car il n'est maintenant pas nécessaire de la retenir ici. Nous ne tirons aucune gloire de la victoire que nous avons remportée contre lui. » Quand la nouvelle [de ces événements] parvint aux rois de l'Inde et de la Chine, le Mahârâja grandit à leurs yeux. Depuis ce moment, les rois du Khmèr, (p. 101) tous les matins, en se levant, tournent le visage dans la direction du pays de Jâwaga (Java), s'inclinent jusqu'à terre et s'humilient devant le Mahârâja pour lui rendre hommage.



Les autres rois de l'Inde et de la Chine croient à la métempsycose; c'est un de leurs articles de foi. Quelqu'un dont le témoignage est digne de foi a raconté qu'un de ces rois fut atteint de la variole. Lorsqu'il fut guéri de cette maladie, il se regarda dans une glace et



# SUITE DES INFORMATIONS SUR LA CHINE

## TRAITANT DE CERTAINES CHOSES QUI SE PASSENT DANS CE PAYS



AR suite de l'extrême sollicitude (p. 102) du gouvernement pour leurs affaires, autrefois, antérieurement aux changements [regrettables] qui viennent de se produire actuellement (au commencement du $\text{x}^{\text{e}}$ siècle), les Chinois se trouvaient en un état [d'ordre et de paix] inconnu par ailleurs.

Un homme du Ḫorâsân était venu dans l'ʿIrâḳ, y avait acheté beaucoup de marchandises et s'était embarqué à destination de la Chine. Il était extrêmement avare. L'eunuque que le roi avait envoyé à Ḫanfû — Ḫanfû est la ville où se rendent les marchands arabes — et le marchand du Ḫorâsân ne s'entendirent pas sur le choix des marchandises importées par mer qu'avait demandées le roi. Cet eunuque était un des plus importants fonctionnaires royaux ; c'était lui qui avait charge des trésors et des richesses du roi (p. 103). Le désaccord entre l'eunuque et le marchand se produisit au sujet d'un achat d'ivoire et d'autres marchandises ; celui-ci refusait de vendre si on n'élevait pas le prix proposé. L'eunuque se laissa aller à enlever [de force] ce qu'il y avait de

donna audience]. L'interprète du palais l'interrogea sur son affaire ; le marchand raconta ce qui était arrivé avec l'eunuque [de Ḫânfû] et comment celui-ci lui avait pris de force des marchandises. [Il ajouta] que la connaissance de cette affaire s'était répandue à Ḫânfû et qu'elle y était connue de tout le monde. Le roi donna l'ordre de mettre en prison (p. 105) le marchand du Ḫorâsân et de lui fournir tout ce qu'il demanderait pour sa nourriture. Il prescrivit ensuite à son ministre d'écrire aux fonctionnaires royaux de Ḫânfû de faire une enquête au sujet de la réclamation du marchand et de découvrir la vérité. Les mêmes instructions furent données aux Maîtres de la droite, de la gauche et du centre — ce sont ces trois personnages qui, après le ministre, ont le commandement des troupes royales ; c'est à eux que le roi confie la garde de sa personne. Lorsque le souverain part en campagne ou en d'autres circonstances, ils l'accompagnent et chacun d'eux prend, auprès du roi, la place [qu'indique son titre]. — Chacun de ces trois personnages écrivit [dans le même but aux fonctionnaires placés sous ses ordres].

Tous les renseignements recueillis au cours de l'enquête montrèrent que le marchand du Ḫorâsân avait dit vrai ; des informations dans ce sens parvenaient les unes après les autres au souverain, de tous les côtés. Le roi fit alors appeler l'eunuque. Dès qu'il fut arrivé, on confisqua ses biens et il fut destitué de ses fonctions de trésorier royal. Le roi lui dit ensuite : « En toute justice, je devrais te (p. 106) faire mettre à mort, car tu m'as exposé [à être mal jugé] par un homme qui, parti du Ḫorâsân — lequel est situé à la frontière de mon royaume — s'est rendu dans le pays des Arabes ; de là, dans l'Inde et, enfin, en Chine pour y rechercher ma

auraient fourni des informations, il devenait inutile d'en interroger d'autres. Lorsqu'il avait visité les villes en question et qu'il ne restait plus, dans le royaume, d'endroit important qu'il n'ait visité, cet homme retournait à la capitale et il était investi des fonctions de grand juge.

C'était à lui qu'appartenait le choix des juges et il leur donnait l'investiture. Sa connaissance [des principales villes] du royaume tout entier (p. 108) et des personnes dont, en chaque ville, la nomination s'imposait comme juge provincial, qu'elles fussent originaires de la ville même ou d'ailleurs, était telle qu'elle le dispensait de recourir aux informations de gens qui peut-être auraient eu une opinion partiale ou n'auraient pas dit la vérité en réponse aux questions qui leur étaient posées. [Avec de tels magistrats], il n'y avait pas à craindre qu'un juge transmette au grand juge un fait dont il aurait connu l'inexactitude et qu'il lui montre l'affaire sous un aspect fallacieux.

Tous les jours, un crieur public dit ceci à la porte du grand juge : « Quelqu'un a-t-il une plainte à présenter au roi qui n'est pas visible de ses sujets, contre l'un de ses fonctionnaires, de ses chefs militaires ou l'un de ses sujets ? Je suis le délégué du roi pour connaître de toutes ces affaires en vertu des pouvoirs qu'il m'a conférés à cet égard et [des fonctions dont] il m'a investi. » Le crieur répète cette formule trois fois. Il est de règle que le roi ne quitte sa résidence qu'après avoir examiné si la correspondance des gouverneurs contenait quelque injustice évidente ou s'il y avait quelque négligence dans le fonctionnement de la justice et dans l'activité des magistrats. Ces deux ordres de faits une fois bien réglés, la correspondance des gouverneurs ne mentionne plus

sion du nard]. La seconde raison de la supériorité du musc tibétain est que les Tibétains conservent les vésicules de musc [prises sur le chevrotain] dans leur état naturel, tandis que les Chinois falsifient (p. 111) les vésicules qu'ils peuvent se procurer. De plus, comme ils expédient leur musc par mer, celui-ci s'imprègne d'humidité [pendant la traversée, ce qui en diminue le parfum et la valeur]. Lorsque les Chinois conservent le musc dans sa vésicule et mettent celle-ci dans un petit vase en terre hermétiquement fermé, le musc [chinois] parvient en pays arabe avec les mêmes qualités que le tibétain [sans avoir été avarié pendant le voyage par mer]. Le meilleur de toutes les qualités de musc est celui que le chevrotain [laisse adhérent] aux rochers des montagnes auxquels il frotte [son ventre] lorsque l'humeur du corps [d'où provient le musc], s'est amassée dans son nombril et qu'elle s'y est rassemblée de toutes les parties [du corps sous les apparences] de sang frais, comme se rassemble le sang quand il se produit un abcès. [Quand cette sorte d'abcès au nombril du chevrotain] est parvenu à maturité, l'animal en est incommodé et se frotte [le ventre] contre les rochers, jusqu'à ce que l'abcès crève et laisse couler son contenu. Lorsque l'abcès a été vidé de son contenu, [la plaie] se sèche et se cicatrise, et l'humeur du corps se réunit au même endroit [pour former un nouvel abcès], comme auparavant.

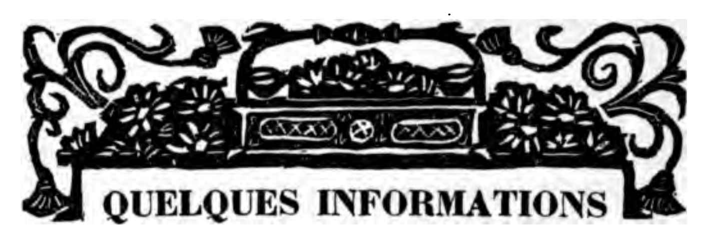
Il y a, au Tibet, des gens qui sont d'habiles chercheurs de musc et qui ont des connaissances spéciales à cet égard. Lorsqu'ils ont trouvé du musc (p. 112), ils le ramassent, réunissent tout ce qu'ils ont trouvé et le mettent dans des vésicules. Le musc [ainsi recueilli] est remis à leurs rois. Le musc a atteint son plus haut degré

les Chinois ont encore celle d'uriner debout. Ainsi procèdent les gens du peuple. Mais le gouverneur, les généraux, les gens notables se servent d'un tube en bois vernis (laqué) d'une coudée de longueur (p. 114). Ces tubes sont perforés aux deux extrémités ; l'ouverture de la partie supérieure est assez grande pour [qu'on puisse y introduire] le gland de la verge. On se tient debout quand on veut uriner ; on tient l'extrémité du



tube loin de soi et on urine dans le tube. Les Chinois prétendent que cette façon d'uriner est plus saine pour le corps, et que la pierre, toutes les autres maladies de la vessie proviennent de ce que [les hommes] s'accroupissent pour uriner. Ils prétendent encore que la vessie ne se vide complètement qu'autant qu'on urine debout.

Les Chinois laissent pousser les cheveux sur la tête ; [ils ne les coupent ni ne les rasent comme les Arabes]. La raison de cette coutume est que lorsqu'un enfant chinois naît, on ne lui arrondit pas la tête et on ne



# QUELQUES INFORMATIONS SUR L'INDE



DANS le royaume du Ballahrâ et dans d'autres royaumes de l'Inde, il y a des gens qui se brûlent volontairement sur un bûcher. Cette coutume provient de leur croyance à la métempsycose ; cette croyance s'est implantée dans leur esprit de façon telle qu'elle ne laisse pas de prise au doute.

Lorsqu'ils montent sur le trône, certains rois de l'Inde (p. 116) font cuire du riz qu'on leur présente ensuite sur des feuilles de bananier. Le roi réunit [à cette occasion,] trois ou quatre cents amis [qui s'attachent à lui] de propos délibéré, librement, sans y être aucunement forcés. Après avoir mangé du riz lui-même, le roi en donne à ses amis, et chacun d'eux, à tour de rôle, s'approche, prend un peu de riz et le mange. Lorsque le roi meurt ou est tué, tous ceux qui ont mangé du riz [avec lui dans cette sorte de communion rituelle qui les a liés intimement], doivent se brûler volontairement sur un bûcher, jusqu'au dernier, le jour même où le roi a cessé de vivre. [Le roi mort, ses amis doivent disparaître] sans retard. [Cette obligation est tellement impérative] qu'il ne doit rien rester de ces amis, ni corps, ni trace d'eux-mêmes.

Lorsque quelqu'un a pris la résolution de se brûler

Celui qui a rapporté cette histoire prétend qu'il existe dans les montagnes de ce pays, des Indiens dont les coutumes sont identiques à celles des Kanîfiyya et des Jalîdiyya arabes ; les uns et les autres ont le même goût pour les choses vaines et insensées. Ces montagnards de l'Inde et les gens de la côte ont un point d'honneur de clan [qui les fait se lancer des défis les uns aux autres] et qui se manifeste ainsi : à chaque instant, un homme de la côte se rend dans la montagne et lance un défi [aux montagnards à l'effet de savoir lequel d'entre eux] supportera le mieux les mutilations volontaires. Les montagnards vont également défier les gens de la côte.

Une fois, un montagnard se rendit chez les gens de la côte pour un défi de ce genre. Ces derniers se rassemblèrent autour de lui (p. 119), les uns en simples spectateurs, les autres pour accepter [éventuellement] le défi. Le montagnard défia ces derniers de faire tout ce qu'il ferait lui-même ; s'il leur était impossible de l'imiter, ils se reconnaîtraient vaincus. Il s'assit ensuite sur le bord d'un endroit où poussaient des roseaux et leur ordonna d'arracher l'un d'eux.

Ces roseaux sont aussi flexibles que les nôtres ; leur tige ressemble à celle du *dann*, mais elle est un peu plus forte. Lorsqu'on pose à terre ces roseaux de l'Inde, sur le haut de la tige, ils plient jusqu'à [former un demi-cercle], leur sommet venant près de la terre ; mais dès qu'on les lâche, ils reprennent leur première position verticale. Le montagnard [pria quelqu'un] de faire plier un gros roseau en le prenant par le sommet, jusqu'à ce qu'il fût près de sa propre tête ; puis il y attacha solidement les nattes de sa chevelure, en serrant fortement. Il prit ensuite son poignard qui [tue] avec la même rapidité

Dans l'île de Sirandîb (Ceylan), on trouve une montagne de pierres précieuses; [sur ses côtes,] des pêcheries (litt. des plongeries) de perles et d'autres choses encore. Autrefois, [il arrivait qu'on vît] un Indien se rendre au marché armé d'un *kris* — c'est une sorte de poignard particulier au pays — admirablement trempé (p. 121) et aiguisé. Cet homme mettait la main sur le marchand le plus riche qu'il pouvait trouver, le prenait au collet, dégainait son poignard, l'en menaçait, et faisait sortir le marchand de la ville, en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à qui que ce soit d'empêcher cet enlèvement. Si on avait voulu s'y opposer, le marchand aurait été tué par le bandit qui se serait tué ensuite. Lorsque celui-ci avait fait sortir le marchand de la ville, il réclamait à ce dernier le payement d'une rançon; quelqu'un suivait le marchand tout prêt à racheter sa liberté en payant une grosse somme d'argent comme rançon. Ces attentats se reproduisaient depuis un certain temps [sans être réprimés], lorsqu'un nouveau roi donna l'ordre d'arrêter, coûte que coûte, tout Indien qui enlèverait un marchand dans le but de le rançonner, et il fut fait ainsi. [Sur le point d'être arrêté,] le bandit indien tua le marchand et se tua ensuite; dans plusieurs autres circonstances, le dénouement fut le même, et des [bandits] indiens et des [marchands] arabes perdirent ainsi la vie; mais ces attentats prirent fin et les marchands retrouvèrent la sécurité pour (p. 122) leurs personnes.

Les pierres précieuses rouges (rubis), vertes (émeraudes), et jaunes (topazes) sont extraites de la montagne de Sirandîb — Sirandîb est une île. La plus grande partie de ces pierres apparaît au moment du flot; l'eau [de la mer] les fait rouler hors des grottes,

pour le même prix et en quantité suffisante pour une troupe d'hommes, une boisson cuite composée de miel



d'abeille, de grains de *dâdî* frais [c'est une graine non identifiée qui ressemble à l'orge, est plus longue et plus

chair grille, joue au *nard* et ne manifeste aucune émotion.

Il règne en cet endroit une dépravation sans frein, aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes. C'est au point que, parfois, un marchand étranger demande [ses faveurs] à une des femmes du pays [et même] à la fille du roi. Celle-ci [consent et] va retrouver le marchand dans un endroit boisé, au su de son père. Les hommes âgés de Sîrâf (p. 126) interdisent d'envoyer des navires dans cette région, surtout [lorsqu'il se trouve, à bord], des jeunes gens.

Le régime de *bašâra* dans l'Inde — *bašâra* [est la forme arabisée du sanskrit *vatsara*] signifiant « pluie » — [est le suivant :] L'été, la saison des pluies dure pendant trois mois sans interruption, nuit et jour; pendant lesquels la pluie ne cesse de tomber. Avant la saison des pluies, les Indiens préparent des provisions de vivres. Lorsque le *bašâra* commence, ils s'installent dans leurs maisons qui sont construites en bois; les toits en sont épais et recouverts de chaume. [Pendant la saison des pluies] personne ne se montre hors de chez soi, sauf en cas d'affaire importante. C'est pendant cette période de réclusion forcée que les artisans et ouvriers se livrent aux travaux de leur métier. A cette époque, [l'humidité est telle] qu'elle fait parfois pourrir la plante des pieds. Le *bašâra* fait vivre les gens du pays [car la pluie le rend fertile]; car, s'il ne pleuvait pas, ils mourraient [de faim]. En effet, ils plantent du riz; ils ne connaissent pas d'autre culture et n'ont pas d'autre aliment que le riz (p. 127). Pendant la saison des pluies, le riz se trouve dans les *ḥarâmât* — mot indien qui signifie « champs de riz » —; il est renversé par terre et il n'est nécessaire ni de l'arroser ni de s'en occuper.

XVII, verset 45) — qui est à une grande distance au-dessus d'eux. Ainsi, quelqu'un fait bâtir sur la route une hôtellerie pour les voyageurs dans laquelle il installe un marchand qui vend aux passants ce dont ils ont besoin; il y installe également une courtisane indienne pour qu'elle se donne gracieusement aux passants. C'est par ces moyens (p. 129) que les Indiens croient s'acquérir des mérites.

Il y a, dans l'Inde, des prostituées qu'on appelle « les courtisanes du buddha ». Voici quelle est l'origine de ces courtisanes. Lorsqu'une femme a fait un vœu et qu'ensuite elle met au monde une jolie fille, elle l'amène au buddha — le *buddha* est l'idole qu'on adore — et lui voue sa fille. Puis, cette femme fait choix pour sa fille, d'une maison dans le marché, suspend une tenture [devant la façade] et fait asseoir sa fille dans un fauteuil de façon à ce que les passants, indiens et étrangers, sectateurs de religions qui le tolèrent, [puissent bien la voir et en user]. [Tout homme] devient maître de la personne de cette femme pour une somme déterminée. Chaque fois que [la courtisane] a réuni une certaine somme, elle la remet aux gardiens du temple de l'idole [à laquelle elle a été vouée], pour être employée aux frais d'entretien du temple. Remercions Allah, le Puissant et le Grand, de ce Ḳorân qu'il a choisi pour nous et par qui il nous a préservé des péchés des infidèles!

L'idole appelée [l'idole du] Mûltân est près de [la ville de] Manṣûra; on y vient [en pèlerinage] (p. 130) de plusieurs mois de marche de distance. [Des pèlerins] y apportent [en présent] de l'aloès indien [de la sorte appelée] ḳâmarûpî ou aloès du Ḳâmarûpa — le Ḳâmarûpa est le nom du pays d'où il provient — c'est la meilleure sorte d'aloès. C'est pour cela qu'on l'apporte

aloès et l'empreinte du cachet s'imprime dans le bois, tant il est tendre. Les marchands [se procurent cet aloès] en l'achetant aux gardiens du temple.

Il y a dans l'Inde, des gens pieux qui, sous l'influence de leur religion, se rendent dans des îles qui ont surgi dans la mer et y plantent des cocotiers. Ils creusent des puits dans ces îles et [en tirent] l'eau moyennant salaire; quand des navires passent par là, ils leur procurent de l'eau.

De l''Omân, viennent des gens dans ces îles où poussent des cocotiers, apportant avec eux des outils de charpentier et d'autres encore. Ils coupent [la quantité] de (p. 131) bois de cocotier qu'ils désirent et, lorsque ce bois est sec, ils le débitent en planches. Ils filent les fibres du cocotier et [avec le fil obtenu], ils cousent ensemble ces planches de cocotier. Ces planches sont employées à construire un navire. Avec ce bois de cocotier, on façonne également des mâts et vergues; avec ses feuilles, on tresse des voiles et avec ses fibres, des *ḫarâbât,* c'est-à-dire, en arabe, des câbles. Lorsque le navire est entièrement terminé, on le charge de cocos et on part pour l''Omân où on les vend. [Les affaires ainsi faites] donnent de grands bénéfices, car tout ce qu'on a rassemblé [navire construit par le chargeur avec ses agrès et ses voiles, cargaison de cocos] en le choisissant, on a pu le faire soi-même sans avoir besoin de personne.



du pays où pousse le dattier. » [Ce fait montre] combien ils apprécient la datte et quels sont leurs sentiments intimes [à l'égard des Arabes]. Chez ces nègres, on prononce des *ḫutba* (prône du vendredi où on prie pour le khalife orthodoxe); il n'y a chez aucun autre peuple, de prédicateurs [aussi éloquents] pour prononcer la *ḫuṭba* qui est dite dans leur propre langue. Il y a dans ce pays, des gens qui se vouent au culte d'Allah; ils sont vêtus de peaux de panthères ou de peaux (p. 133) de singes; ils ont un bâton à la main; et ils recherchent les habitants qui viennent s'assembler autour d'eux. [L'ascète] se tient debout sur ses jambes un jour entier jusqu'à la nuit, prêchant et rappelant à ses auditeurs Allah, le Tout-Puissant. Il leur décrit le sort de ceux d'entre eux qui sont morts, [pécheurs ou infidèles]. C'est de ce pays qu'on exporte les [peaux de] panthères [appelées panthères] du Zang, tachetées de rouge et de blanc, qui sont grandes et fortes.

Dans la mer [de cette région,] se trouve une île du nom de Socotora où pousse l'aloès dit de Socotora. Cette île gît près du pays du Zang et du pays des Arabes. La plupart de ses habitants sont chrétiens pour la raison suivante : lorsque Alexandre le Grand vainquit le roi de Perse, il était en correspondance avec son maître Aristote et lui faisait connaître les pays [nouveaux] qu'il avait occasion [de parcourir]. Aristote lui écrivit de s'emparer d'une île appelée Socotora où (p. 134) pousse l'aloès qui est la plus importante des drogues et sans lequel un médicament n'est point complet. Il ajouta qu'il serait bon de chasser de l'île les habitants qui s'y trouvaient et d'y établir des Grecs pour en assurer la garde; ceux-ci expédieraient l'aloès en Syrie, en Grèce et en Égypte. Alexandre envoya [des troupes qui] firent

Judda (vulgairement Jedda), de Judda à Al-Jâr et jusqu'à la côte syrienne ; puis, elle aboutit à Ḳulzum (près de Suez) et la mer s'arrête là, à l'endroit où, [ainsi qu'il est dit dans le Ḳorân,] Allah le Tout-Puissant a placé une barrière entre les deux mers (la mer Rouge et la Méditerranée). Puis, de Ḳulzum, la côte change de direction [et se prolonge dans le sud], le long du pays des Barbar [de la côte occidentale de la mer Rouge] ; puis, cette côte occidentale s'étend toujours dans le sud jusqu'en face du Yemen et jusqu'à ce qu'elle arrive au pays de l'Abyssinie (dans le golfe d'Aden), d'où l'on exporte les peaux de panthères dites peaux de panthères de Berbera ; ce sont les peaux les plus belles et de la meilleure qualité ; et à [la ville de] Zayla' où on trouve de l'ambre et du *dẓabal*, c'est-à-dire de l'écaille de tortue.

Les navires appartenant à des armateurs de Sîrâf, lorsqu'ils sont arrivés dans cette mer qui est à droite (c'est-à-dire à l'ouest) de la mer de l'Inde (la mer Rouge) et qu'ils sont parvenus à Judda, restent dans ce port. Les marchandises (p. 137) qu'ils ont apportées et qui sont destinées à l'Egypte, y sont transbordées sur des [navires spéciaux, d'un moindre tirant d'eau, appelés] navires de Ḳulzum. Les navires des armateurs de Sîrâf n'osent pas faire route [dans la partie septentrionale] de la mer [Rouge] à cause des difficultés qu'y rencontre la navigation et du grand nombre d'îlots [coralligènes] qui y croissent. Sur les côtes, il n'y a ni rois (ni gouvernement), ni endroits habités. Un navire qui fait route dans cette mer, doit tous les soirs chercher un mouillage abrité par crainte des îlots [sur lesquels il ne manquerait pas de se briser, s'il naviguait pendant la nuit]. [La règle, dans cette mer,] est de naviguer de jour et de mouiller de nuit, car cette mer est sombre et il s'en exhale des



# L'AMBRE



LES morceaux qu'on trouve sur les côtes de cette mer [de l'Inde] sont rejetés par les vagues. On commence à rencontrer l'ambre dans la mer de l'Inde, mais on ne sait pas d'où il provient. On sait seulement que le meilleur ambre est celui qu'on trouve à Berbera (sur la côte méridionale du golfe d'Aden) et jusqu'à l'extrémité du pays du Zang, [d'une part], et à Šiḥr et dans le voisinage [d'autre part]. Cet ambre a la forme d'un œuf et il est gris. Les habitants de ces régions vont à sa recherche, montés sur des chameaux, pendant les nuits où la lune brille; ils vont le long des côtes. [Ils montent des chameaux] qui sont dressés à cet effet et qui savent rechercher l'ambre sur la côte. Quand le chameau voit un morceau d'ambre, il s'agenouille et son cavalier va le ramasser. On trouve aussi de l'ambre à la surface (p. 139) de la mer en morceaux d'un poids considérable. Parfois, ces morceaux sont plus ou moins gros qu'un taureau. Quand le poisson appelé *tâl* voit ce morceau d'ambre, il l'avale; mais lorsque l'ambre est arrivé dans l'estomac du poisson, celui-ci en meurt et flotte au-dessus de l'eau. Il y a des gens qui observent, dans des barques, et qui connaissent l'époque à laquelle les poissons avalent l'ambre. Aussi, lorsqu'ils aperçoivent un poisson qui flotte sur l'eau, ils le tirent à terre avec des harpons en fer enfoncés dans







'ORIGINE de la formation de la perle est une œuvre d'Allah — que Son nom soit béni! — Il a dit Lui-même, Lui le Tout-Puissant et le Grand [dans le Ḳorân, surate XXXVI, verset 36] : « Gloire à celui qui a créé tous [les êtres] par paires, aussi bien ceux qui germent dans la terre que ceux qui ont une âme et ceux que [les hommes] ne connaissent pas. » La perle commence par être de même dimension qu'une graine d'*anjudân* (thapsia). Elle en a la couleur, la forme, la petitesse, la légèreté, la finesse et la délicatesse. Elle volette péniblement à la surface de l'eau et tombe sur les bords des navires de plongeurs [qui stationnent sur les bancs d'huîtres perlières]. Puis, elle atteint son plein développement avec le temps, grossit et se durcit. Lorsqu'elle est devenue lourde, elle s'attache au fond de la mer où elle se nourrit de ce que Allah seul sait. Elle n'est alors (p. 142) qu'un morceau de viande rouge qui ressemble à la base de la langue et n'a ni os, ni nerf, ni veine. On diffère d'opinion sur la façon dont se forme la perle. Les uns disent que lorsqu'il pleut, le coquillage [bivalve perlier] vient à la surface de la mer et tient la bouche ouverte jusqu'à ce qu'il ait reçu des gouttes de pluies; ces gouttes se transforment en graines. D'autres prétendent que [la perle] naît du coquillage lui-même : c'est l'opinion la plus exacte parce qu'on trouve parfois dans le coquillage, la perle

cet objet rond que je pris. » Le parfumeur apprit ainsi que, initialement, le coquillage était venu sur la côte pour aspirer de l'air, ainsi que c'est l'habitude des coquillages. Un renard passa par là. Lorsqu'il vit le morceau de chair qui est à l'intérieur du coquillage, lequel avait la bouche ouverte, il bondit précipitamment



sur le coquillage, introduisit sa tête entre les deux valves ouvertes et saisit le morceau de chair. [Aussitôt], le coquillage ferma ses valves sur le museau du renard. Or, lorsque ce coquillage a fermé ses valves sur quelque chose et qu'il sent une main qui le touche, il est impossible de trouver un procédé pour ouvrir ses valves ; il faut le fendre de bout en bout avec un instrument en fer pour en extraire la perle, car le coquillage garde aussi jalousement la perle que la mère son enfant. Lorque le renard se vit pris [par le museau sur lequel s'étaient refermées les deux valves], il se mit à courir, frappant la coquille sur le sol, à droite et à gauche ; mais le coquil-



# AUTRES INFORMATIONS SUR L'INDE



LES rois de l'Inde portent des boucles d'oreilles en pierres précieuses montées sur or. Ils portent autour du cou des colliers de grand prix composés de pierres précieuses rouges (rubis) et vertes (émeraudes); mais ce sont les perles qui ont la plus grande valeur et dont ils font le plus de cas. Actuellement, les perles constituent le trésor des rois et leur réserve financière.

Les généraux et les hauts fonctionnaires portent également des colliers de perles. Les chefs indiens sont portés en palanquin; ils sont vêtus d'un pagne; ils tiennent à la main un objet appelé *čatra* — c'est un parasol en plumes de paons; ils le tiennent à la main et se préservent ainsi du soleil. Ils sont entourés [quand ils sortent], de leurs serviteurs.

Il y a, dans l'Inde, une caste dont les membres ne mangent jamais deux dans le même plat ni à la même table; ils trouveraient que c'est une souillure (p. 146) et une abomination. Lorsque ces sectaires se rendent à Sîrâf et que l'un des principaux marchands les invite à prendre un repas chez lui, auquel assistent 100 personnes, plus ou moins, il faut que l'amphitryon fasse mettre devant chacun de ces sectaires un plat dans lequel il mange et qui lui est exclusivement réservé.

[fa]mille du Prophète ! Il nous suffit. O le bon Protecteur [e]t qui aide efficacement!



Collationné avec le manuscrit dont on a pris copie, au mois de ṣafar de l'année 596 de l'hégire (= novembre 1199 de notre ère).

C'est Allah qui nous dirige [dans la voie droite] !

Inde (amis des rois de l'), p. 114. Cf. l'anecdote rapportée à ce sujet dans le *Livre des Merveilles de l'Inde,* pp. 115-118.

*Jâwaga.* Ce toponyme est généralement transcrit *Zâbej* qui est la lecture usuelle de la graphie arabe. En fait, *Zâbej* est un barbarisme, car le *jîm* arabe final est ici en fonction de gutturale sonore. Ainsi que l'avait montré déjà H. Kern, *Zâbej,* plus exactement *Zâbag,* doit être restitué en *Jâwaga* ou *Jâvaga,* comme l'indiquent les leçons indiennes et chinoises de ce nom géographique.

Ḳaba, p. 72. Sorte de manteau. Cf. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes,* Amsterdam, 1845, in-8°, pp. 352-362.

Ḳalanswa, p. 46. Sorte de bonnet qu'on porte sous le turban. Cf. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes,* Amsterdam, 1845, in-8°, pp. 365-371.

Lakšî mâmkûn. Voir Dîfû.

Langabalûs (île de — ou îles Nicobar), pp. 18, 33-35, 40, 41. Les textes chinois et d'autres textes orientaux désignent cet archipel sous le nom de Pays ou Ile des Hommes nus ou des Gens nus. La plus ancienne description de cet archipel est celle de Yi-tsing qui y fit escale en 672. « En allant vers le nord, rapporte le pèlerin chinois, à partir de Kie-č'a [= Kedah de la côte occidentale de la péninsule malaise], on arrive au bout de dix jours au Pays des Hommes nus. Si l'on se tourne vers l'est pour regarder le rivage escarpé, on ne voit, sur une étendue d'un ou deux *li,* que des cocotiers et des forêts d'aréquiers; cette végétation luxuriante est bien faite pour plaire. Dès que les indigènes voient venir un bateau, ils montent à l'envi sur de petites embarcations qui arrivent au nombre de plus de cent; ils apportent des noix de cocos, des bananes et des objets en rotin ou en bambou; ils viennent demander à faire des échanges; ce qu'ils désirent, c'est uniquement du fer. Pour un morceau de fer grand comme deux doigts, on reçoit de cinq à dix noix de coco. Les hommes sont tous entiè-

harems, et il en est question dans les livres érotiques; aussi les marins, qui savent tout ce que valent ces femmes qu'on nomme Ṭâḳaniyyât (les Ṭâḳaniennes), tiennent-ils beaucoup à s'en procurer à quelque prix que ce soit. »

Talâg. Le texte a la leçon fautive *thalâg* avec *jîm* final qui est en fonction de gutturale sonore. *Talâg* est la forme arabisée du sanskrit *tâḍâga,* hindoustani *tâḍâg*.

Ṭûḳâm. Voir Dîfû.

Ṭûsang. Voir Dîfû.

Zang. La graphie arabe de ce nom est généralement lue *Zanj* ou *Zenj;* mais le *jîm* final est ici en fonction de gutturale sonore ainsi que l'indiquent l'étymologie et les leçons grecques, chinoises et indonésiennes. Cf. *Journal Asiatique,* XI[e] série, t. XVII, 1921, p. 164.



## B



## C, Ç, Č

E



F



G



H, Ḥ, Ḫ

## N



## O



## P

## T, Ṭ

